VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 28 NOVEMBRE, 1922. No. 25

Adressez toute corr... "LA LIB... ABON. Canada et Etats-Unis - $2.00 Union Postale - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la ... CANADA PUB. CO. LTD. ... Ave. McDermot Téléphone - A 1516—A 1517

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

UN DESASTRE

Les agences télégraphiques ont déjà annoncé au pays le désastre du Collège de Saint-Boniface. Ce n'est donc pas à titre de nouvelle que nous relatons le fait, mais pour présenter aux Révérends Pères Jésuites et aux parents des pauvres victimes l'expression de notre profonde sympathie.

Depuis le jour où Mgr Taché pouvait dire après l'inondation du pays et l'incendie de sa cathédrale et de son évêché: "Nous avons passé par l'eau et le feu", Saint-Boniface n'a pas vu de jour plus sombre. La présente catastrophe a le pas sur l'autre car, on y compte des pertes de vie, tandis que le Père Coiffon a dû la préservation de la sienne au fait de l'incendie. Transporté à l'extérieur, le froid très vif arrêta l'hémorragie qui devait l'emporter.

Le coup est particulièrement douloureux pour les Pères Jésuites qui ont perdu l'un de leurs frères condjuteurs et pour les quelques familles qui pleurent leurs enfants; il n'est pas ans frapper au coeur le diocèse de Saint-Boniface et tout l'Ouest Canadien. C'est la disparition d'une masse de souvenirs précieux et l'anéantissement du fruit de nombreuses années de dévouement et de sacrifices. Le Collège de Saint-Boniface est la gloire du passé, l'appui du présent et l'espérance de l'avenir.

Il ne reste plus qu'un amas de ruines; c'est le résidu de l'immeuble. Mais l'oeuvre du Collège de Saint-Boniface continue; l'épreuve est rude, mais les courages sont à la hauteur de l'épreuve. Le feu est à peine éteint dans les décombres et déjà les mesures sont prises pour la continuation des cours dans l'immeuble du Petit Séminaire et au Juniorat des Révérends Pères Oblats.

Cette épreuve pose un problème difficile à résoudre en ce temps de crise économique. Nous regrettons vivement de n'avoir en ce moment que notre sympathie à offrir à ceux qui sont dans l'épreuve. Il y a des moments où l'on regrette de n'être pas millionnaire. Pourtant, nous ne perdons pourtant pas de vue que les oeuvres catholiques sont plus souvent le produit de l'obole du pauvre fécondée par la bénédiction de Dieu que l'oeuvre de million. C'est la déroute de la sagesse humaine, mais c'est la constatation des siècles. C'est ce qui nous fait espérer que, non seulement l'oeuvre du Collège de Saint-Boniface va continuer, mais qu'elle grandira et sortira de l'épreuve plus forte que jamais pour creuser profondément son sillon et y déposer les semences qui lèveront et fructifieront pour la gloire de Dieu, et l'avantage de la patrie canadienne.

Nous sommes à la disposition du comité qui s'occupera de la reconstruction. Notre journal lui offre toutes grandes ses colonnes et met à son service toute la publicité dont il dispose.

Bravo les Jeunes

Il n'y a rien comme les jeunes pour passer vite de l'intention à l'action; l'Avant-Garde du Collège de Saint-Boniface vient d'en faire la preuve.

Les aînés avaient décidé, en congrès régional, il y a quelques mois, de faire une petite campagne pas belliqueuse un brin, mais patriotique et pratique: faire la chasse aux mots comme aux tournures anglaises dans la conversation française.

Nous notions, ici même, il y a quelques semaines, qu'il était désrable qu'on se mit en campagne. L'Avant-Garde nous est arrivée dès la semaine dernière avec son premier tableau de corrections.

Bravo les jeunes. Puis, les jeunes sont pratiques. Nous reproduisons une phrase importante de leur rédaction; c'est justice, car notre metteur en page l'a défigurée d'une manière cruelle en la coupant en deux tronçons placés à un pouce de distance l'un de l'autre. Erreur n'est pas compte; que les jeunes nous pardonnent; nous nous efforcerons de faire mieux à l'avenir. Voici la phrase reconstruite:

"La liste de ces corrections est lue aux séances de l'Avant Garde, imprimée et affichée en récréation et dans les classes."

Voilà qui est pratique et qui donne suite aux bons efforts de l'Avant-Garde. Nous serons heureux d'afficher ces listes dans les colonnes de "La Liberté" et l'effort des jeunes atteindra ainsi une quinzaine de mille lecteurs. C'est une petite campagne qui peut produire de grands fruits; elle nous ravit la déférence

Une suggestion: nous la faisons avec toute la déférence voulue en tenant compte des difficultés locales. Ne croit-on pas que cette liste de corrections devrait avoir sa place sur les tableaux noirs de toutes nos écoles et y rester une bonne semaine?

Et puis, pourquoi chaque abonné de "La Liberté" ne découperait-il pas cette liste de corrections pour en garder soigneusement toute la série qu'il consulterait au besoin? La mémoire est infidèle et le terme anglais a parfois poussé de si profondes racines!

Un petit concours mensuel sur cette matière ne parait-il pas dans l'ordre aux maitres et maitresses qui ont mission de garder ceux qui leur sont confiés au verbe comme à la pensée française?

Nous croyons qu'ils y trouveront un un stimulant qui les dédommagera de leur effort. Si tant est que pareil exercice est un effort pour ceux qui ont encore quelques gouttes de sang français dans les veines.

Si nous voulons du Français au Manitoba, c'est à nous de le défendre et d'en mettre.

Sur les Missions

Il est bon de se rappeler contamment pourquoi tout catholique est tenu plus que tout autre chrétien à venir en aide aux Missions par un appui pratique et parfois substantiel Ecoutons, pour nous en convaincre le Souverain Pontife, Benoit XV, dans sa Lettre encyclique sur la Propagation de la Foi à travers le mondes

"Tout d'abord, il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les païens, car Dieu a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable; (Eccl. XVII) placé dans une plus grande détresse. Or, est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînemnt aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon. Tous les fidèles qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'oeuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la Foi."

Cette explication du devoir pour les catholiques de ne pas ignorer les besoins des oeuvres de Missions nous est assez bien détaillée par le Chef suprême de la Sainte Eglise, pour que l'on comprenne sans de plus amples commentaires, qu'il ne s'agit pas d'appel à la pitié mais de strict devoir et de sérieuse obligation.

"Et maintenant, écrit encore S. S. Benoit XV, si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers et les fidèles dans leur patrie, nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il nous semble entendre, Nous aussi, à cette heure l'ordre du Maître à Pierre: Avance en pleine mer, (S. Luc, V. 4) et il Nous met au coeur le désir ardent de pouvoir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme".

Une Campagne

Quelques Témoignages

Nous reproduisons ailleurs l'article que M. Omer Héroux consacre à la campagne sectaire faite aux Etats-Unis contre les écoles catholiques. La Franc-Maçonnerie en prend le patronage officiel; c'est un engin de destruction qu'elle veut dresser contre ce qui reste d'esprit chrétien aux Etats-Unis. Que l'école publique et neutre soit son arme favorite, nous ne l'ignorions pas, mais nous croyons que c'est la première fois qu'elle prend ainsi position officielle. Il est tout de même utile de le constater. La campagne est habile. "Détruisons l'école catholique disait l'un d'eux, par là l'éducation religieuse sera reléguée dans la famille, et comme dans la plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoindrira peu à peu par degrés, et, peu à peu, disparaîtra complètement."

Les faits viennent confirmer cette théorie.

Le Brooklyn Eagle, journal non catholique des Etats-Unis: "Nous avons des multitudes de jeunes gens, d'hommes d'âge mûr et de femmes dont l'intelligence n'a pas plus le sens du bien et du mal que beaucoup de Grecs du temps d'Alcibiade."

M. Eugène Foster de Détroit parlant devant un auditoire ouvrier à Washington: "Soixante quinze pour cent des jeunes garçons âgés de plus de treize ans, des écoles protestantes les Etats-Unis sont perdus pour l'Eglise et ne font jamais profession de foi."

Une enquête poursuivie avec soin dans l'état de New-York a démontré que grâce à l'école neutre, plus de 40 pour cent de la population rurale ne pratiquait aucune religion. Une forte proportion des gens ne connaissent que vaguement l'existence de Dieu et ne se soucient guère d'approfondir cette connaissance.

C'est la même chose ailleurs où travaille cette machine infernale.

M. Fouillé, un rationaliste pur, écrit à la page 158 de son ouvrage intitulé: "La France au point de vue moral": "A Paris sur cent enfants poursuivis on en trouve deux à peine sortis d'une école religieuse. Sur cent enfants détenus à la Petite Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que onze et l'école publique 89."

Et Victor Hugo que la religion n'étouffait pas, écrivait cependant un jour: "On devrait traîner devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants aux écoles sur la porte desquelles est écrit: "Ici on n'enseigne pas la religion."

Les Francs-Maçons des Etats-Unis, eux, voudraient traîner devant les tribunaux les parents catholiques qui sont coupables de payer d'abord la taxe aux écoles publiques et puis de se saigner à blanc ensuite pour donner à leurs enfants une éducation où Dieu n'est pas ignoré.

Et dire que ces Maçons ont l'effronterie de présenter leur campagne sous couvert d'américanisation et de Démocratie.

Vieille tactique; de jolis paravents pour cacher des turpitudes.

Quand ces gens sortent les grands mots c'est qu'ils ont sale besogne à faire.

FRANCE

Retour de Moscou

Pour savoir ce qui se passe en Russie, il n'y avait, semble-t-il qu'à lire les récits qui nous en arrivaient, non seulement par les correspondants des journaux, comme MM. Naudeau et Vaucher dans "L'Illustration", M. de Korab dans le "Petit Journal", mais par les voyageurs suisses et italiens, commerçants entreprenants, qui en revenaient dépités, sans avoir pu rien conclure avec les Russes.

On savait également par les avocats français et belges, qui tentèrent d'aller défendre les ouvriers socialistes russes, que le régime de terreur qui sévit depuis quatre ans en Russie n'avait rien atténué de sa barbarie. On n'ignorait pas que la tyrannie soviétique continuait à s'abattre avec la même folie sur toutes les classes de la société, qu'elles fussent bourgeoises, ouvrières ou paysannes; que la loi de 8 heures n'avait pas, là-bas, de limites; que le service militaire obligatoire allait de dix-huit mois à quatre ans; que le gouvernement bolcheviste n'avait ni Justice, ni Finances, ni Commerce; qu'il s'était montré impuissant à combattre une famine dont il avait été la cause principale en incitant les paysans, par sa formule de travail collectif, à n'ensemencer que pour leurs besoins personnels.

Tout cela on le savait. Il n'y avait que M. Herriot qui ne voulait pas y croire. Il s'est dit qu'une rapide promenade au pays moscovite le renseignerait mieux que tous ceux qui en arrivaient ou qui, sur place depuis des mois, vivaient de la vie des habitants. Et quels meilleurs guides pouvait-il avoir que les chefs bolcheviks eux-mêmes?

Comprenez donc! Ces Messieurs le prendraient par la main, lui feraient voir toutes les horreurs de leur gouvernement lui montreraient la désorganisation et la misère du pays, le promèneraient à travers les cités détruites et les prisons regorgeant de malheureux. Quelle naïveté!

M. Herriot dont on préparait depuis des semaines la petite excursion, a été saisi à la frontière par ses hôtes bolchevistes, mis dans un beau wagon capitonné, soigné, dorloté, promené dans des endroits truqués et jusqu'à cette foire de Nijni-Norgorod, dont M. de Korab nous traçait, il y a quelques jours, le lamentable tableau. On le fit même assister à une représentation théâtrale comme il n'en avait jamais vu et où, symptôme de relèvement, parait-il, les danseuses dansaient toutes... habillées.

Cela dura quinze jours, en quatrième vitesse. Et M. Herriot raconte partout, dans la presse, dans les couloirs, dans les réunions, et jusqu'à la Foire de Lyon, qu'il connait maintenant la Russie et qu'il a assisté à la résurrection de ce pays.

On lui a joué la Marseillaise, donc on nous aime. Le camarade, président de la Foire de Nijni-Norgorod l'a embrassé, donc nous allons pouvoir commercer avec lui, et il n'est pas jusqu'à Tchitcherine qui n'ait fait miroiter à ses yeux l'idée d'une alliance franco-russe, comme avec le Tsar.

La conclusion du député du Rhône est celle-ci: "Faisons des affaires avec le régime soviétique." Et voilà. Ce n'est pas plus difficile que cela? Comment n'y avait-on pas pensé avant M Herriot?

Mais quelles affaires? Car il ne suffit pas d'avoir été sacré missionnaire du parti radical-socialiste, comme trait-d'union entre les communistes d'ici et ceux de là-bas, pour être cru sur parole. Il faut des faits. Or, jusqu'à présent, nous n'avons que des flots de paroles grandiloquentes que contredisent les réalités.

Qu'attend-on de la Russie? Une dépêche des autorités bolchevistes, publiée par le "Journal de Genève", annonce que "dans deux ou trois mois le règne de la famine prévaudra dans la plupart des districts. 40 pour cent de la population auront besoin de secours."

La Russie ne pourra donc pas exporter de céréales, et c'est tout ce qu'elle aurait pu nous offrir comme marchandise d'échange, car l'industrie y est morte et les fourrures, dit M. de Korab, sont hors de prix.

"Des usines qui avaient paru reprendre quelque activité, écrit M. Fribourg, dans les "Annales" s'endorment à nouveau. Les ouvriers se dérobent. Les mines, elles aussi, sont abandonnées. En Sibérie, dans la région de l'Altaï, trente entreprises sur trente-sept ont dû cesser toute production."

Avec quoi paierait-elle donc les machines et les instruments agricoles que nous pourrions lui expédier? Lui fera-t-on crédit? C'est une mauvaise plaisanterie.

A ce compte, nous devrions prendre à charge la reconstitution de la Russie, relever son agriculture et son industrie, lui avancer des milliards que nous n'avons pas. Moyennant quoi, il sera loisible à nos commerçants et à nos industriels dépossédés par les Soviets de rentrer dans leurs anciennes propriétés à titre de locataires et en versant, par surcroît, de lourdes rémunérations.

Vraiment de qui se moque-t-on?

La vérité qui ressort de tout ce "battage" c'est qu'on se trouve simplement en présence d'une opération politique. Il fallait faire une alliance électorale avec les communistes de France, mais comme on pressentait que cette immorale coalition répugnerait à l'opinion publique, on a imaginé alors de réhabiliter la Russie soviétique et d'établir ainsi un pont sur lequel passeraient les candidats radicaux-socialistes.

Voilà le but inavoué, mais qui saute aux yeux, du voyage du chef du parti radical.

On veut faire croire aux Français que la Russie soviétique est devenue un pays bien gouverné, que la vie politique et économique y est fort supportable, qu'on peut conclure une alliance avec les Bolcheviks, et qu'on doit envisager le paiement des dettes russes.

Et M. Herriot s'imagine que le pays se laissera prendre à un pareil bluff?

Le maire de Lyon passe cependant pour un homme fort intelligent.

J. L.

Les Ressources Naturelles de l'Ouest

On parle de nouveau de la "restitution" aux provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta de leurs "ressources naturelles", autrement dit des terres, mines et forês jusqu'ici détenues par le gouvernement fédéral dans le territoire de ces provinces. La question n'est pas nouvelle; mais combien de Canadiens de la génération actuelle en connaissent l'origine, la nature et les à-côtés?

Le pacte fédéral, on le sait, a réservé, aux provinces, dans leurs limites respectives, la jouissance et la libre disposition de tout ce qui constituait le domaine de la Couronne, fond et fruits — sauf les forteresses et autres propriétés militaires, attribuées à l'Etat fédéral. Dès le 1er juillet 1867, l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick prirent pleine possession des Terres de la Couronne, des mines et des forêts. La Colombie britannique, déjà constituée en colonie autonome, entra plus tard dans la Confédération avec les mêmes droits et les mêmes privilèges. De même, l'Ile-du-Prince-Edouard, si toutefois il y restait alors des terres vacantes. En droit et en fait, les provinces originaires sont donc maîtresses absolues, dans leur territoire, du domaine de la Couronne; et elles ont usé de ce droit pour établir des colons sur les terres vacantes et octroyer des permis d'exploitation forestière ou minière.

Dans ce qui s'appelait autrefois la Terre de Rupert et le territoire du Nord-Ouest, le régime est tout autre. Dès l'origine de la Confédération, le parlement impérial accorda à l'Etat fédéral la quasi-souveraineté de ce vaste domaine, à charge de désintéresser la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui y exerçait, soit en vertu de sa charte, soit à la faveur d'un usage séculaire, de véritables pouvoirs d'Etat. Les essais de colonisation de lord Selkirk dans la vallée de la Rivière-Rouge démontrent que la Couronne reconnaissait implicitement à la puissante compagnie la possession du sol, aussi bien que le privilège d'y faire la chasse et la pêche. En cédant ses droits au gouvernement canadien, la compagnie se réserva un certain nombre de terres à distraire du domaine public. Cet arrangement fut ratifié par le gouvernement impérial, en 1869.

Par ces lois et ces traités, les quatre provinces mères de la Confédération et les deux qui y adhérèrent subséquemment sont devenues propriétaires par indivis de toutes les terres vacantes, des forêts, des mines et des pêcheries dans toute l'étendue du territoire qui forme aujourd'hui les provinces du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta. Ces "ressources naturelles" sont donc la propriété de la Confédération, aussi incontestablement que les biens de même nature, dans les limites des vieilles provinces, sont la propriété de chacune de ces provinces.

Ce n'est pas tout. Les dispositifs de la constitution qui autorisaient l'Etat fédéral à annexer le Territoire du Nord-Ouest conférèrent au parlement canadien le droit et le pouvoir (sous réserve de la sanction royale) de gouverner ce territoire, de lui donner des lois et, éventuellement de le constituer en une ou plusieurs provinces.

C'est en vertu de ce pouvoir souverain, plusieurs fois sanctionné par les autorités impériales et affermi par la jurisprudence du Conseil privé, que le parlement d'Ottawa vota, en 1870, la constitution du Manitoba, en 1905, les constitutions de la Saskatchewan et de l'Alberta; — avec cette différence, indicatrice des progrès du principe d'autonomie, qu'on jugea nécessaire de faire ratifier l'Acte du Manitoba par le parlement impérial, tandis que cette formalité parut inutile lors de l'établissement des deux autres provinces. Dans cet intervalle de trente-cinq années, on avait reconnu que le pouvoir créateur du parlement fédéral est, à cet égard, absolu et souverain.

Par ces trois lois organiques, le parlement fédéral a stipulé expressément que les terres de la Couronne, les forêts, les mines et les pêcheries demeurent la propriété de la Confédération non plus des quatre provinces-mères, ni les six provinces associées, mais la propriété conjointe des neuf provinces actuelles et de toutes celles qui pourront être organisées ou annexées dans la suite des temps. Les habitants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta bénéficient donc, comme tous les autres contribuables du Dominion, des profits que l'Etat fédéral peut tirer de ces richesses. Voilà ce que taisent ou ignorent ceux qui soutiennent les réclamations de ces provinces. Lorsqu'ils parlent de "restitution", ils commettent une erreur plus grossière encore. "Restitution" implique appropriation antérieure du bien d'autrui. Or, les terres, les mines et les forêts de l'Ouest appartiennent sans conteste à la Confédération et lui ont toujours appartenu il ne saurait donc être question de les "restituer" aux provinces qui ne les ont jamais possédées, qui n'y ont aucun droit légal ou moral. Qu'on parle de "don", fort bien; mais est-il à propos de le faire? si oui, à quelles conditions?

* * *

Ce régime, par comparaison avec celui des autres provinces, constitue une anomalie, c'est indéniable. Mais en résulte-t-il une injustice ou un inconvénient qui justifient la modification des lois organiques du pays?

Le seul fait de la différence des régimes n'est pas, en soi, un motif péremptoire pour saboter, une fois de plus, la Constitution. L'uniformité des lois et des régimes n'est pas toujours un bien. Le Canada s'est constitué en fédération plutôt qu'en Etat unitaire, précisément parce que la nature composite, hétérogène, de son territoire et de sa population comporte maintes différences qui seraient, ailleurs des anomalies et qui sont, ici, des nécessités.

Mais en toute équité et pour le bon ordre général, l'anomalie particulière dont se plaignent les gens de l'Ouest est-elle une nécessité? Quelle objection y a-t-il à leur abandonner la libre jouissance des biens domaniaux dont les autres provinces disposent à leur gré?

La première objection, c'est que les provinces-mères de la Confédération ont fait d'énormes sacrifices pour l'établissement de ces territoires. Sans la possession des richesses naturelles qui s'y trouvent, l'ouverture et la co-

(Voir la page 10)



LA REVERIE

Mais que fait donc cette jeune fille qui est là, étendue sur une chaise longue, les yeux perdus dans l'immensité? Ces yeux qui sont si beaux quand ils ont de l'animation mais qui sont laids à force de ne refléter rien. On dirait des yeux de fièvre mourante. Que fait-elle? Mademoiselle rêve... Son esprit est dans un état de langueur impossible à décrire; il se berce au souvenir des dernières scènes émouvantes du cinéma ou bien il savoure encore les descriptions brillantes du dernier roman lu. Toujours au pays des songes, la rêveuse ne se nourrit que de sensations et impressions de héros impossibles. Elle passe son temps à dorer l'avenir et les illusions chantent en elle comme des oiseaux par une belle matinée de printemps. Au lieu d'utiliser chaque instant de l'heure qui passe elle gaspille sa jeune vie en voyages inutiles sur les ailes de son imagination. Elle reste étrangère aux grandes idées, aux sentiments généreux, aux dévouements qui se déroulent près d'elle. Elle se dit: je suis si jeune! plus tard le travail! plus tard les devoirs!...

Réveillez-vous, belle rêveuse, regardez tout ce que demande de vous la vie. Toute créature a une mission à remplir en ce monde et même le petit ver de terre si dégoûtant et si insignifiant accomplit sa tâche, tout comme les personnes de raison. "Il appartient à la milice sacrée des créatures utiles".

Secouez donc, paresse, regardez bien autour de vous. L'hiver approche, les pauvres grelottent déjà. Ne pourriez-vous pas utiliser ces jolis doigts à coudre de chauds vêtements pour eux ou tricoter des bas pour les petits qui n'ont pas de maman.

Souvenez-vous que la jeunesse est le temps de la semaille et que la plus belle récompense est de sentir qu'on est utile aux autres. La jeune fille qui oublie ses goûts naturels pour donner du bien-être aux malheureux, recueille du bonheur à tout instant du jour. Son travail lui procure une paix et des joies autrement plus durables que ces rêveries qui épuisent l'âme et qui l'énervent.

GERTRUDE.

LE COLIMACON

Sans ami comme sans famille,
Ici-bas vivre en étranger;
Se retirer dans sa coquille
Au signal du moindre danger;
S'aimer d'une amitié sans bornes;
De soi seul emplir sa maison;
En sortir, suivant la saison,
Pour faire à son prochain les cornes;
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures;
Outrager les plus belles fleurs
Par ses baisers ou ses morsures;
Enfin chez soi, comme en prison,
Vieillir de jour en jour plus triste,
C'est l'histoire de l'égoïste
Et celle du colimaçon.

ARNAULT.

ESSUYEZ, N'EPOUSSETEZ PAS!

Julie, encore le plumeau!

Mais, Monsieur!...

Je vous ai déjà dit: N'époussetez pas, essuyez!

C'est singulier comme on a de la peine à faire pénétrer dans la tête la moins dure les vérités les plus élémentaires! Essuyez, essuyez, mais n'époussetez pas!

C'est une ancienne habitude invétérée parmi les ménagères que de faire épousseter les appartements. On tape les fauteuils à coups de baguette, on fait sortir la poussière en plein appartement; on promène le plumeau sur les meubles, sur l'étagère, sur les tentures, sur les murailles. On irait jusqu'au plafond, si on avait le bras assez long, et l'on y va quelquefois avec l'aide de l'escabeau.

Eh bien! non, n'époussetez pas!

Pourquoi? D'abord, parce qu'épousseter c'est perdre son temps; vous déplacez la poussière, vous la chassez d'un meuble, elle se sauve dans l'air et va s'y promener pendant plus d'une heure, puis elle retombe tranquillement quand vous avez le dos tourné.

Ce n'est pas tout. Il peut y avoir danger réel à épousseter.

La poussière contient les fameux microbes!

Fort heureusement la plupart ne sont pas méchants; cependant il peut y avoir dans la quantité de véritables germes assassins; microbes de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole, etc. Et ces diables de microbes ont la vie très dure; ils vivent très longtemps à l'abri de la lumière.

Par conséquent on ne sait jamais s'il n'en existe pas un qui s'est glissé en temps d'épidémie sur le haut du placard, sur le mur de la chambre, etc.

Il est là, attendant le moment favorable pour nous jouer un mauvais tour.

Or, que fait-on en époussetant? Les germes dangereux étaient dans un coin.

Vous allez naïvement les chercher et, sous prétexte de propreté, les faire voltiger au milieu du salon, au milieu de votre chambre, à portée de votre bouche et de vos organes respiratoires. Il aura suffi d'un coup de plumeau ignorant pour vous tuer, vous et votre voisin et peut-être le voisin de votre voisin, etc. Gare aux vieux germes nichés dans les coins!

Admettons même que vous ayez de la chance et qu'aucun germe dangereux n'ait pénétré chez vous depuis que la maison est construite, vous avez tort d'épousseter. C'est malsain.

Car ce que demande le poumon, c'est de l'air et non pas des pavés microscopiques. Plus un air est chargé de poussière et moins il est propre à la fonction capitale de la respiration; de l'air ainsi souillé, c'est de l'eau pleine de boue.

Cet air chargé de matériaux de toute nature est moins actif, et quand on le respire continuellement on finit par s'en trouver fort mal? L'anémie arrive avec son cortège de troubles. Cette maladie bien connue, l'épuisement, tire principalement son origine de l'air impur que respire l'habitant de la ville au fond de ces cages appelées des maisons. Pas d'air, pas de lumière et vous voulez que nous vivions?

La poussière irrite nos organes, les salit. La valeur hygiénique de l'air des montagnes tient en grande partie à son extrême pureté.

Nous avons déjà assez de poussière dans l'air des villes, sans aller encore secouer comme à plaisir tous les infiniment petits accumulés sur nos meubles.

Oh! la routine!

N'époussetez pas, essuyez essuyez doucement avec un linge humide. Enfin, ouvrez l'appartement. Que la lumière fouille les coins et dore les murs.

La lumière nous débarrasse des organismes en suspension dans l'air. De l'air ensoleillé gagne en qualité.

Evitez la poussière des appartements et cherchez la lumière!

Une dernière fois, Julie, je vous défends le plumeau. Essuyez, n'époussetez pas.

(Bulletin Paroissial de St-Malo)

GERBE DE PENSEES

Mon Dieu...
Donne au malade la santé,
Au mendiant le pain qu'il pleure,
A l'orphelin une demeure,
Au prisonnier la liberté.

LAMARTINE.

On ne connait un ami qu'au jour,
Où l'on a besoin de lui.

LAIT ET CREME SURS

Leur emploi dans l'alimentation est bon pour la santé.

Miss Hélène G. Campbell, qui est démonstratrice et agent de propagande pour la division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, vient d'ajouter à la somme de connaissances que nous possédons sur l'emploi du lait, par une série de circulaires: circulaire No. 6, "Consommons du lait de beurre" qui viennent d'être publiées par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ottawa. Ces circulaires complètent les feuillets préparés par Miss Campbell "Consommons du lait" et "Consommons du fromage" et, de même que ces feuillets, elles contiennent un certain nombre de recettes qui ont pour but d'aider la ménagère à préparer un régime sain et économique, tout en fournissant des friandises à la famille ou des aliments pour tous, robustes et invalides. Autrefois, lorsque le lait ou la crème s'aigrissaient, on s'imaginait qu'ils n'étaient plus bons qu'à donner aux cochons, mais Miss Campbell nous apprend que, s'il est vrai que l'un ou l'autre n'ont plus le goût qu'ils avaient à l'état frais, en réalité ils n'ont rien perdu de leur utilité ni de leur salubrité. Par exemple, parmi les recettes dans lesquelles la crème peut être employée, nous en trouvons quatre dans lesquelles elle peut être mise après qu'elle a suri, tandis que le lait sûr forme partie essentielle du fromage blanc ou "Fromage cottage", et de l'un des breuvages les plus rafraîchissants de tous les breuvages d'été: le lait de beurre. Quant au fromage blanc ou fromage cottage que l'on peut faire sans crème dans toutes les maisons, la circulaire No. 7 nous apprend qu'il est à la fois salubre et délicieux, que son emploi sous le nom de "caillé" était beaucoup plus répandu du temps de nos grands'mères qu'il ne l'est aujourd'hui et que nul aliment n'était plus généralement apprécié. L'auteur donne des méthodes pour la fabrication du fromage cottage et décrit sept ou huit plats savoureux dont il forme l'élément principal. La circulaire No. 8, contient également, outre un traité sommaire sur la valeur du lait de beurre comme aliment stimulant, un bon nombre de façons dont il peut être apprêté sous forme de plats délicieux. L'auteur cite le vieil adage "Buvez du lait de beurre si vous voulez vivre centenaire" et insiste sur le fait qu'il est parfaitement digéré aussi bien par les jeunes enfants que par les personnes très âgées.

VILLE DE PARIS 1919

Tirage du 27 octobre, 1922.

Le numéro 455,214 gagne 1,000,000 francs.

Le numéro 645,353 gagne 100,000 frs.
Le numéro 1,530,544 gagne 50,000 frs.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs:

222,627; 1,868,730; 519,852; 215,519.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs:

454,728; 2,073,094; 1,194,128; 93,905; 1,353,314; 1,214,344.

405 autres numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Liste fournie sur demande, par la maison.

J.-A. HEBERT & CIE, LIMITEE.
265, Avenue du Portage.
WINNIPEG.

Utile dans les camps. — Explorateurs, ingénieurs, prospecteurs et chasseurs trouveront dans l'Huile Eclectrique du docteur Thomas un article très utile dans les camps. Quand vous avez les pieds et les jambs trempés et froids, c'est une bonne chose que des frictionner généreusement avec celte huile. Vous préviendrez ainsi les douleurs musculaires. On ne peut rien trouver de mieux comme pansement dans les cas de coupures, de contusion ou de foulure.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Savoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte" No. 3

— Mais si! je t'ai parlé de leur ami qui m'a mis en rapport avec elles; il connait certainement leur histoire!

— L'as-tu questionné?

— Indirectement... et les réponses ont été évasives. Mais lui aussi parle au passé de M. Deplémont.

— Quel genre d'homme? T'inspire-t-il confiance?

— Il est excellent, mais original au dernier point. Il est ordinairement cloué dans son fauteuil par la goutte et, depuis une semaine, ne quitte pas son lit.

— En quoi consiste son originalité?

— A n'avoir des domestiques chez lui sous prétexte qu'il les hait. Pour le servir, il a une sorte de femme de charge qui tient et fait son ménage, mais ne couche pas auprès de lui, malgré ce que je lui ai dit à ce sujet. Quand il parle de Gertrude, c'est avec une affection enthousiaste qui m'a souvent touché.

— A ta place, avant de revoir cette jeune fille, je dirais à monsieur... comment l'appelles-tu?

— M. de Chantepy.

— Eh bien, quand M. de Chantepy connaîtra tes intentions, il te dira tout. Avant une démarche décisive, tu auras dû causer avec lui.

— Ma résolution était prise, répondit tranquillement M. Cébronne. J'irai le voir, en effet, afin d'épargner à ces pauvres femmes des révélations humiliantes. Je leur dirai alors que je connais le mobile de leur détermination et que, à mes yeux, rien n'est un obstacle à mon union avec Gertrude.

Il prononça ces mots avec une énergie qui contraria M. des Jonchères.

— Voyons, Bernard, examinons la question sous son jour le plus noir. Supposons que M. Deplémont ait subi une condamnation, te vois-tu le gendre d'un déporté?

Le docteur vint s'asseoir auprès de son ami pour discuter.

— Si cet homme est mort comme je le crois...

— Il vit!

— Tu n'en sais rien... S'il est mort, quelle qu'ait été sa vie, j'épouserai Gertrude.

— Et s'il ne l'est pas?

Bernard rougit légèrement.

— Nous nous arrangerons de façon à ne jamais le voir paraître. Il vivra et mourra à l'étranger.

— Et cependant, tu n'envisages pas sans rougir l'éventualité dont nous parlons; ah! puisque cette jeune fille t'aime, elle a bien raison de répondre à ta demande par un refus!

— Oui, elle m'aime! dit Bernard avec joie. Elle m'aime, elle me l'a avoué, et, grâce à Dieu, elle ne refusera pas toujours.

M. des Jonchères se sentait irrité plus qu'étonné. Il savait qu'un coeur chaud, généreux, dévoué s'alliait aux qualités d'énergie et d'amour du travail si développées chez son ami.

— Après-demain soir, dit Cébronne, j'irai te rendre compte de mes deux visites. Je saurai mettre fin aux scrupules et aux hésitations qui s'élèvent entre moi... et le bonheur, Henri!

— Je t'attendrai, répondit simplement M. des Jonchères.

Mais il pensait:

"Tu ne trouveras personne... Je suis bien convaincu qu'en ce moment même, ces pauvres femmes cherchent le moyen de se dérober à l'entrevue."

S'il avait pénétré dans l'appartement de Mme Deplémont, il eût constaté que son opinion était fondée.

Après le départ de M. Cébronne, Gertrude pleura longtemps, abîmée dans une douleur que sa mère contemplait avec désespoir.

— Ainsi c'est vrai!... tu l'aimes! ma pauvre enfant!

Mme Deplémont, femme intelligente et distinguée, dont les épreuves n'avaient pas abattu l'énergie, perdait cependant son courage en pensant à Gertrude.

Secrètement, elle versait bien des larmes sur sa fille trempée dans le malheur, et qui ne connaîtrait jamais les douceurs d'un heureux foyer. Beauté et qualités devaient mourir dans l'ombre sans avoir vécu, et la mère ne s'en consolait pas.

Elle avait été trop malade pour observer sa fille dans ses rapports avec M. Cébronne, et, en dépit de quelques soupçons, l'aveu de Gertrude était un coup amer. Nature fière et naturellement concentrée, Mlle Deplémont eût gardé très secrets ses sentiments si Bernard n'avait pas parlé.

Elle réprima son accès de chagrin et répondit:

— Oui, je l'aime de toute mon âme! et il vient de me donner une grande joie.

— Une joie!.. qui te fait pleurer bien amèrement, pauvre petite!

La fierté ombrageuse de Gertrude se révoltait facilement, elle n'aimait pas qu'on la plaignît, et le ton de sa mère l'aida à se ressaisir.

— Il est bien doux de se savoir aimée... aimée d'un homme comme lui! Nous n'en parlerons plus, ma chère mère. Et maintenant, prenons nos dispositions pour partir dès demain, ou plutôt lundi matin: je ne veux pas le revoir. Qui sait si je résisterais toujours à ses instances!

— Et tu es décidée à résister?

— Quoi! ne l'êtes-vous pas vous-même? Devons-nous rougir devant lui? Lui raconter... c'est impossible! plus impossible que jamais, vous le savez bien!

— Te voir ce nouveau chagrin! s'écria Mme Deplémont. Je partirai avec lui, j'irai vivre à l'étranger, et toi, du moins, tu seras heureuse.

— Heureuse! dans de pareilles conditions! ma pauvre mère! Ne le croyez pas. Nous resterons ensemble, et nous lutterons ensemble.

— M. Cébronne apprendra tout quand il le voudra.

— Qu'il l'apprenne! mais voyez la situation si, instruit par nous et regrettant alors sa démarche, il se croyait engagé d'honneur à poursuivre un projet qui lui répugnerait après une telle confidence... Je ne supporte pas une semblable idée!

— Je le crois homme, quand il aime, à passer outre...

— Nous n'en savons rien... et ce n'est pas à nous à le lui demander. Nous devions refuser.

Quelle que fût l'énergie naturelle de Mme Deplémont, sa fille avait une nature plus forte et une intelligence beaucoup plus prompte.

— Nous quittions cet appartement à la fin du mois, reprit Gertrude, nous le quitterons immédiatement sous le prétexte d'un voyage. Dans deux ou trois semaines, nous écrirons que nous le laissons, et nous prendrons des mesures pour faire enlever, sans nous découvrir, notre très mince mobilier. Mon cousin nous aidera par l'entremise de sa femme de charge; on peut se fier entièrement à la discrétion de Sophie.

— Je sais bien, elle nous est dévouée; mais comment trouver si vite un nouveau logement?

— Ce doit être facile... nous chercherons demain, dans un quartier éloigné d'ici. Il nous faut seulement trois mansardes avec le nécessaire. C'est un malade, ajouta-t-elle en baissant la voix; je le crois même très atteint, il aura besoin de quelques douceurs; sa présence complique notre situation, et nous sommes obligées d'économiser sur le loyer.

— Oui... mais crois-tu que M. Cébronne abandonnera si facilement l'espoir de t'épouser. Il t'aime, et te cherchera...

— Je lui écrirai... je lui dirai que notre décision est irrévocable et tout sera fini.

Ce mot, prononcé par elle-même, lui parut insupportable, et la nuit, qui enveloppait les deux femmes, donnait à Gertrude la sensation physique d'une ombre épaisse qui planait sur sa vie et ne se dissiperait jamais.

— Le seul lien, entre le docteur et nous, est M. de Chantepy, dit-elle d'une voix fatiguée, notre vieil ami ne nous trahira pas et comprendra mieux que personne les raisons de notre refus.

Elle convint donc avec sa mère de chercher, dès le lendemain matin, un nouveau logement, et se retira dans sa chambre pour se livrer sans contrainte à la désolation de son âme.

Elle regarda son malheur en face, elle en épuisa imaginairement la grande amertume, puis descendit chez M. de Chantepy.

Elle revint un peu apaisée auprès de sa mère.

— Il partage notre manière de voir, dit-elle.

— Et il approuve notre départ précipité?

— Je ne lui en ai pas parlé;

En Province

GRAVELBOURG

Visiteur distingué.

Le Collège recevait, le mardi 14 novembre, la visite du R. P. Prisque Magnan, O. M. I., procureur provincial des Oblats. Le distingué visiteur a passé plusieurs jours parmi nous, et il a pu constater à loisir l'oeuvre magnifique, au triple point de vue éducationnel, patriotique et religieux, qu'accomplissent à Gravelbourg nos dévoués directeurs et professeurs.

Séance.

Dimanche, le 12 novembre, les Benjamins du Jardin de l'Enfance donnait une gracieuse soirée récréative et musicale, à l'occasion de la fête de Saint-Josaphat, patron de leur chapelain. Les Révérends Pères du Collège étaient au nombre des invités privilégiés. Les Révérendes Soeurs Oblates avaient gentiment préparé un programme des plus variés et des plus intéressants. Leurs mignons petits élèves ont rempli leurs rôles respectifs comme de véritables "artistes en herbe". Chants, saynettes et déclamations ont été rendus avec une maîtrise remarquable. Ce compliment si bien mérité rejaillit nécessairement sur leurs admirables éducatrices, les Révérendes Soeurs Oblates. Daigne le Seigneur récompenser leur zèle éclairé et surnaturel, en répandant la prospérité sur leur oeuvre, toute de sacrifice et de renoncement. Que le Divin Jardinier daigne faire fleurir en nombreux lis de vocation sacerdotale les petites fleurs mystiques qu'elles cultivent avec une vigilante tendresse et une maternelle sollicitude.

Voici le gracieux programme de leur belle séance de fête.

1.—"Chant de Fête" .... Chorale.
2.—Saynette: "La Charité de Saint", Normand Poulin, Sylvio Mailhot.
3.—"Le Chevalier de la Vierge". Pierre Lafrance, Richard Bourgeois, Raineau Gravel, Rolland Pinsonneault, Louis Levac, Armand Caron.
4.—"Le Sommeil de Jésus": Simon Mailhot, Edmond St-Armand Léo Landry, Noël Cormier, Louis Levac, Raymond Michaud.
—Chant: "Le Blé Qui Lève",
—Compliment de Fête.
Raymond Michaud, Louis Levac, Rolland Bourgeois, Normand Poulin Léo Landry, Armand Caron.
—Après la Bataille.
Pierre Lafrance, Richard Bourgeois Raineau Gravel, Réné Bouchard Henri Cormier
—Les Lis:
Louis Levac, Louis Dorais, Noël Cormier, Normand Poulin, Simon Mailhot, Rolland Pinsonneault, Et. St-Armand, Léo Landry, Léo Martel.
—Hommage de Reconnaissance: Pierre Lafrance.
"O CANADA!"

SAINT-LEON

Les Chanoinesses des Cinq-Plaies tiennent à exprimer leur profonde reconnaissance aux paroissiens de St-Léon pour le grand service qu'ils viennent de leur rendre avec tant d'empressement et de dévouement.

Voilà déjà plusieurs années qu'ils se signalent par cet acte de charité qui les honore. Depuis 1913, chaque automne les voit à l'oeuvre pour charroyer gratuitement, d'une distance de six milles, les deux chars de charbon dont le Couvent a besoin pour le chauffage de l'hiver. Cette année le combustible pour l'église vint s'ajouter à leur corvée, et des chemins impraticables vinrent doubler, même tripler leurs mérites. Les difficultés, loin de ralentir le courage de nos charitables gens, ne firent que le stimuler et le faire ressortir: la plupart attelèrent quatre chevaux à leur voiture afin d'amener de plus grosses charges. Pour l'église et pour le couvent le charbon arrivait sans discontinuer jusqu'à ce que les trois chars fussent vidés. Il n'y en eut même pas assez pour toutes les bonnes volontés, et sept ou huit voitures durent revenir à lège. A tous un merci bien sincère. Leurs noms sont fidèlement inscrits dans le registre des bienfaiteurs et nos Religieuses ne les oublieront surtout pas dans leurs prières.

Puisse Celui qui "ne laisse pas un verre d'eau sans récompense" verser sur tous ces généreux paroissiens le trésor de ses grâces et de ses bénédictions.

BRUXELLES

M. et Mme Elie Ledoyen ont fêté leurs noces-d'argent, jeudi, le 16 novembre. Les parents ainsi que M. le curé Heynen prirent le diner avec eux. Invité à dire quelques mots, M. le Curé sut toucher les Coeurs. Au dessert, l'aînée de la famille, mademoiselle Aimée lut à ses parents une très jolie adresse. Un autre adresse a été présentée par M. et Mme Julien Ledoyen, frère du jubilaire.

Les amis ont voulu aussi participer à cette belle réunion ,et l'on s'est vite rendu compte de la popularité de M. et Mme Ledoyen en en voyant un grand nombre au souper, malgré le mauvais état des chemins.

La table était longue et... bien garnie, aussi s'est-elle remplie trois fois. Inutile d'ajouter qu'il y eut beaucoup d'entrain, puisqu'on était "aux noces", et il faut dire que chez M. Ledoyen on est chez soi. Il y eut discours par notre nouveau banquier, M. Ph. de Haës.

La fanfare "L'Union de Bruxelles" comprenant 29 membres se devait de payer une dette de reconnaissance à celui qui en a été longtemps le dévoué et zélé président.

Elle attendait donc avec anxiété la date du 16 novembre pour aller égayer des plus beaux morceaux de son répertoire, la famille de celui qu'elle a toujours estimé. Comme preuve de ses sentiments, elle a présenté à M et Mme Ledoyen un joli service à thé accompagné d'une adresse.

Durant toute la soirée les amusements n'ont pas manqu?: jeu de cartes, chant et musique de plusieurs sortes: outre la fanfare, piano, phonographe, accordéon et violon. De nombreux cadeaux ont été donnés.

Les paroissiens ont eu le bonheur d'avoir, la semaine de la Toussaint, une mission prêchée par le Rév. Père Van den Bossche, rédemptoriste.

Les élèves du Couvent des Ursulines ont fêté l'anniversaire de la Révérende Mère Supérieure, lundi, le 13 courant.

Le Cercle Paroissial organise un concert au profit de l'église pour le 8 décembre.

SAINT-EUSTACHE

Qu'est-il arrivé au cercle local de l'A. C. J. C.? Il paraît être dans un état léthargique voisin de la mort. Des causes nombreuses peuvent expliquer un effet qui menace de devenir désastreux. Parmi ces causes une des principales est bien le départ de notre président, M. C.-A. Préfontaine. M. Préfontaine a abandonné la culture des céréales pour ne s'occuper que des intérêts de la municipalité St-François-Xavier dont il est le Secrétaire-trésorier. Nous souhaitons à M. Préfontaine bon succès et nous l'assurons que son départ sera regretté. Nous espérons qu'il aidera à grouper un certain nombre de jeunes gens de St-François et qu'il formera un nouveau cercle.

Quant à nos camarades, nous leur crions bien fort: Réveillez-vous et mettez-vous à l'oeuvre sans tarder.

SAINT-PIERRE

Union Canadienne

Dans notre chronique de la semaine dernière, nous avons fait un oubli tout à fait inexplicable, et nous nous empressons de le réparer: Nous avons omis le nom de Mme Valois, qui nous fit entendre deux jolis morceaux de chant, et sut s'attirer des applaudissements bien mérités. Nous la remercions de tout coeur.

nous le lui dirons demain, si nous réussissons dans nos recherches. Qu'importent pour lui et pour nous quelques jours plus tôt? Il sait que nous devons partir; néanmoins, je n'avais pas le courage, ce soir ,de lutter contre des objections, et nous parlerons quand tout sera réglé.

II

A midi, le lendemain, M. Cébronne reçut par pneumatique, la lettre suivante:

"Cher docteur et ami,

"Je vous donne ce nom d'ami parce que vous êtes l'homme que j'estime le plus au monde, et je vous serre affectueusement la main pour votre démarche d'hier. Je la pressentais, je l'espérais même, car je vous crois assez d'indépendance d'esprit et de caractère pour ne pas reculer devant les révélations que j'entends vous faire.

"Gertrude m'a tout confié mais, bien qu'ayant l'air d'abonder dans son sens, j'ai résolu de ne rien vous cacher. Instruit par un tiers, vous serez libre de vous retirer si bon vous semble, et l'honneur sera sauf puisque le refus d'hier est bien suffisant pour couvrir votre retraite. Mais si vous persistez comme je le crois, votre amour saura vaincre les scrupules délicats de cette charmante fille.

"Venez me voir dès aujourd'hui si vous le pouvez, ou alors demain dans la matinée.

"Du reste, j'ai besoin de votre visite comme médecin; cette crise de goutte est plus longue que les précédents ,et vous me direz si vous prévoyez le moment où je sortirai enfin de mon lit.

"A vous très amicalement.

"Chantepy."

Cébronne répondit aussitôt par télégramme.

"Je pars dans une heure pour Orléans où j'ai deux rendez-vous qu'il m'est impossible de remettre, n'étant libre, ou à peu près, que le dimanche. Malgré ma hâte de vous voir, il faut attendre à demain matin, vers dix heures, et encore je n'aurai à moi qu'une vingtaine de minutes, tant je suis débordé par mes consultations.

"Vous ne soupçonnez jamais le bien que m'a fait votre lettre, et vous avez mille fois raison: j'aime trop profondément Mlle D... pour que des malheurs passés, dont je connais déjà la nature, me fassent reculer.

"A nous deux, nous triompherons, cher monsieur, et votre appui suffirait pour lever les difficultés. Mais il y a dans un amour partagé — car elle m'aime! — une force irrésistible. Demain soir, je la reverrai, et ne la quitterai pas sans qu'elle se soit engagée.

"Bien cordialement vôtre.

"Cébronne.

Il revint chez lui au milieu de la nuit et rêva longtemps aux étoiles, pendant que les bruits sourds de la ville et les senteurs qui sortaient du jardin de Marie de Médecis s'associaient à sa joie intime.

Après son veuvage, il avait quitté la maison qui lui rappelait de tristes souvenirs, et nulle femme n'était entrée dans son appartement actuel.

Il voyait déjà Gertrude apportant à son foyer solitaire la grâce de sa beauté, le charme de son intelligence et de ses qualités féminines. Son refus la lui rendait plus chère, car une vive admiration se mélangeait désormais à ses sentiments. Il avait la plus haute estime pour le courage silencieux et l'énergie dans le travail, mais il lui semblait surhumain qu'on refusât, par délicatesse excessive, de prononcer le mot qui doit terminer une existence malheureuse.

A dix heures, dans la matinée, son coupé s'arrêtait rue Vavin. La concierge se précipita au-devant de lui.

—Vous avez vû mon fils monsieur le docteur?

— Votre fils? Mais non! Est-il venu chez moi? Est-il malade. Je ne reçois jamais le matin.

— Non, non... il est allé vous chercher pour M. Chantepy qui est mort cette nuit.

— Mort! s'écria Bernard.

Dans son saisissement, il demeura sans voix, sans entendre la concierge qui parlait avec volubilité.

— Mort? répéta-t-il; ce n'est pas possible! Il m'a écrit hier et ne parlait que de son accès de goutte qui n'offrait aucun danger. je le sais.

— C'est une attaque, je pense, monsieur le docteur. Montez, je vous en prie.

M. Cébronne monta promptement, bien que le coup imprévu eût été si vif qu'il se sentait brisé ,courbaturé comme s'il venait de passer par une extrême fatigue physique.

"Encore un chagrin pour ces pauvres femmes!.." se disait-il.

La porte lui fut ouverte par la femme de charge qui pleurait et, dans la chambre il trouva le concierge avec un ami de M. de Chantepy qu'on était allé chercher précipitamment. Sans être très lié avec le défunt, M. Verchaire, qui demeurait rue d'Assas, venait le voir assez souvent.

— C'est affreux, docteur! dit-il. J'ai causé avec lui hier même; il était assez gai, parce qu'il souffrait moins que les jours précédents.

Cébronne s'approcha du lit; son examen fut long et minutieux.

— C'est une attaque, ou la goutte est remontée au coeur, n'est-ce pas, docteur? demanda M. Verchaire un peu étonné de la longueur de l'examen.

Quelques secondes se passèrent encore avant que Cébronne ne se retournât pour répondre à la question.

— Non, dit-il du ton froid et un peu bref qu'il avait toujours dans ses consultations, non, rien de tout cela! M. de Chantepy est mort empoisonné.

— Empoisonné! répétèrent M. Verchaire et le concierge.

— Empoisonné! dit la femme de charge consternée. Comment se serait-il empoisonné? C'est affreux!

— Et j'ai lieu de croire que c'est avec de l'aconitine. En avait-il en sa possession, Sophie? demanda-t-il à la femme de charge qu'il voyait depuis dix ans et appelait par son petit nom.

— Je ne pense pas, monsieur, je ne lui ai jamais apporté d'aconitine.

— Vous lui faisiez toutes ses commissions?

— Oui... toujours! Il marchait si lentement! Et depuis deux semaines, il était cloué dans son lit. M. le docteur le sait bien.

—Oui, répondit distraitement Cébronne. D'ailleurs on ne délivre pas d'aconitine sans ordonnance, et moi, son médecin, je n'ai jamais eu à lui en ordonner. Il n'a pas consulté un spécialiste en dehors de moi?

Sauf Bernard, qui avait recouvré son calme, ils se regardaient d'un air effrayé.

— Alors! Vous concluez? dit M. Verchaire.

— Je n'ai pas encore le droit de conclure, mais je soupçonne un crime. Où est la seringue Pravaz dont M. de Chantepy se servait pour ses injections de morphine?

Personne ne répondant, il regarda autour de lui et aperçut l'instrument sur la cheminée. Il l'examina attentivement, et ne vit aucun indice; mais un papier froissé, jeté derrière un candélabre, attira son attention.

Il le déplia avec précaution et aperçut quelques parcelles cristallisées. De plus, le fond d'un verre, dans lequel avait probablement été dissoute l'aconitine, conservait encore un peu d liquide qu'il serait aisé d'analyser.

Cébronne, posant le verre et le papier, jeta un coup d'oeil vers un secrétaire où la clef était restée.

— Prévenez le commissaire de police, dit-il, au concierge, pour moi je reviendrai dans deux heures; cette affaire est du ressort de la justice.

— M. le docteur ne veut pas attendre le commissaire? dit le concierge tout tremblant.

— Ce serait normal, évidemment! mais j'ai, avec un confrère, une consultation urgente, et je suis déjà en retard,

Il prit à part M. Verchaire.

— Voulez-vous être assez bon pour rester ici afin qu'on ne touche à rien en attendant la police. Ces pauvres gens sont assez bouleversés pour commettre une maladresse.

—J'attendrai, je vous le promets.

— Vous devriez déjà être parti, dit Cébronne au concierge.

Puis il s'approcha de la femme de charge qui sanglotait.

— Allons, allons, ma pauvre Sophie!

— Ah! monsieur, un si bon maître! Si j'avais été auprès de lui, ce ne serait pas arrivé! Je n'aurais pas dû l'écouter!

— On n'en sait rien... En tout cas, vous ne pouviez pas l'obliger à vous garder, et vous n'avez rien à vous reprocher. Ne touchez à aucun objet avant l'arrivée du commissaire.

—Oh! non... mais je ne veux pas rester seule.

— M. Verchaire reste avec vous.

Dans le désarroi où le jetait cette mort que les circonstances rendaient si pénible, Cébronne ne songea pas à demander si Mme Deplémont avait été prévenue. Au bas de l'escalier, l'idée lui vint de monter chez elle, mais en regardant sa montre, il changea aussitôt d'avis.

"Déjà une demi-heure de retard! dit-il avec impatience. D'ailleurs, si elles ignorent encore leur malheur, les pauvres femmes l'apprendront toujours trop tôt. En revenant, j'irai chez elles. Quelle terrible chose!..."

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE

Bazar au profit des pauvres.

L'assemblée régulière du Cercle Marie-Rosy eut lieu le 13 nov. l'assistance était très nombreuse car il s'agissait d'élire les nouvelles dignitaires. Les demoiselles élues furent:

Présidente: Antoinette Baril;
Vice-Présidente: Maria Marcoux;
Sec-Trés.: Hermine Paradis;
Conseillères: Eug. Dubuc, M. J. Bérubé, G. Laurendeau.
Pré. Comité Littéraire: Marie Benoit;
Prés. Comité des Pauvres: Anna Baril;
Bibliothécaire: Georgiana Leclerc.

Puis le conseil se rassembla et il fut décidé d'organiser un bazar qui aura lieu le 27 et 28 décembre, au profit des pauvres.

Si les recettes dépassent nos espérances, nous viendrons en aide aux Révérends Pères Jésuites. Comme le temps est très court, et que les besoins sont pressants, nous comptons sur la générosité des gens pour faire de ce bazar un succès.

Vous nous obligerez beaucoup en envoyant argent, ouvrages de fantaisie, objets pour la pêche, etc. Enfin tout article sera accepté avec reconnaissance.

Il nous fait plaisir de mentionner qu'un magnifique manteau de fourrure nous a été gracieusement donné par M. Charles Lanthier, 191 Avenue Portage.

S'il vous plait, envoyez vos dons aux adresses suivantes:

Mesdemoiselles, Antoinette Baril, 105 Ritchot, N 1752; Hermine Paradis, 619 Prevencher, N 2676; M.-J. Bérubé, 49 Provencher, N 2449.

La Secrétaire.

Tribune Libre

Il ressort des questions qui ont été posées en assemblée publique durant la campagne municipale que les avocats de la ville de St-Boniface, MM. Bernier et Cie, ont touché en moyenne depuis six ans, la somme de $2100.00; ils ont, du reste, toujours été prêts à faire accepter leurs comptes par le contrôleur de la cour; dans la ville de Winnipeg le département légal coûte par année facilement $20,000.00, nous dit-on.

Les événements des derniers mois ont montré que nos avocats étaient à la fois fermes et sagaces. Il serait à souhaiter que tous les départements de notre administration municipale pussent supporter l'exament aussi bien que le département des avocats de la ville.

JUDEX

Monsieur le Directeur,

Puisque nous voilà en période électorale, je viens solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour exposer les impressions d'un groupe important d'électeurs dont je me fais le porte-voix.

Il y a eu le 22 courant à Norwood une assemblée électorale où les candidats du quartier No. 3 ont soumis leur programme.

Il est identique dans le fond et il ne pouvait en être autrement:

"Rigoureux contrôle et sévère économie dans les finances municipales, afin de maîtriser les taxes, qui comme le flots de la Rivière Rouge au printemps, montent toujours." C'est le cri des malheureux contribuables et il est d'une élémentaire politique que les candidats fussent écho à leurs lamentations.

Nous devons aussi sans conteste les mettre tous deux sur la même ligne d'honorabilité; tous deux sont avantageusement connus et dignes des suffrages de leurs concitoyens.

M. Brault est un intègre délivreur d'une compagnie de chemin de fer, et M. Doucet un expert comptable de premier ordre.

Les électeurs n'ont donc pour motiver leur choix qu'à apprécier les qualités personnelles des concurrents et leurs aptitudes à les représenter efficacement au Conseil Municipal.

Mais cela suffit, car après les avoir entendus, toute hésitation, à moins d'un indécrotable parti devient impossible; c'est comme si l'on mettait en parallèle la lune et le soleil.

M. Brault a parlé sur un ton coléreux, un langage violent et embrouillé asaisonné de diatribes de mauvais goût, tandis que M. Doucet a exposé ses dires avec le calme et la réserve d'un esprit éclairé et d'un homme de bon sens et de bon ton.

On est d'accord à dire que l'Hôtel de Ville de St-Boniface a été jusqu'à présent un tour d'ivoire impénétrable aux regards des profanes, et qu'il faut en faire un tour de cristal.

Aux électeurs à dire le 1er décembre s'ils veulent l'éclairer aux brillants rayons du soleil ou a la blafarde clartée de la lune.

Excusez mon encombrement Monsieur le Directeur, et merci.

Un Electeur.

A LA CHORALE

Il n'y a pas eu de répétition dimanche.

La pensée remplie des scènes tragiques du spectacle de samedi matin, chacun voulait revenir vers les ruines fumantes du collège de St-Boniface.

Il y aura jeudi, à la cathédrale, un service solennel aux intentions des victimes ensevelies dans les ruines du collège.

Monsieur le Directeur compte que la Chorale y sera au grand complet.

La répétition pour le concert sacré est remise à dimanche, à 4 heures de l'après-midi.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

L'échevin Gauvin opte définitivement pour le quartier No. 2.

On sait que M. Gauvin, mardi dernier, après la nomination des candidats aux Elections Municipales prochaines, est sorti de la séance comme désigné pour se présenter, à la fois, dans le quartier 2, et dans le quartier 3. M. Gauvin a, dans les 24 heures, opté définitivement pour le quartier 2 en opposition à l'échevin Hébert qui paraissait jusqu'à la dernière minute, devoir être élu par acclamation. Mais rien nobligeait M. Gauvin, à retirer sa candidature du quartier 3; il pouvait tout aussi bien se maintenir dans les deux circonscriptions électorales, quitte ensuite de choisir le siège qui lui plairait. La loi, du reste, est absolument muette à cet endroit et M. Ernest Gagnon notre éclairé secrétaire de Mairie pourrait même, à ce sujet, nous citer le cas de M. R. Forget rentré à la Chambre des Communes de la même façon.

Autour de la démission des employés permanents de l'Hôtel de Ville.

A la dernière séance du Conseil Municipal, le lundi 13 novembre, la situation en démission, de tous les employés de l'Hôtel de Ville est revenue sur le tapis. On se rappelle qu'à la suite de certaines circonstances et de certains détails rapportés par les auditeurs, au sujet de l'affaire Dussault, l'échevin Wilson présenta au Conseil une motion aux termes de laquelle tous les employés permanents reçurent l'avis d'avoir à donner leur démission avec effet officiel dans les trois mois.

L'acte de cette notification expire jeudi prochain, mais le Conseil, prolongeant les limites de cette expiration, a décidé qu'il ne serait pris aucune résolution, à ce sujet, avant l'installation de la nouvelle municipalité. Du reste, le Maire et l'échevin Wilson, se faisant les interprètes de leurs collègues, déclarent, eux-mêmes, qu'aucun employé ne sera renvoyé sans qu'il soit fait, préalablement sur son compte, une enquête sérieuse à l'instar de celle qui est en cours d'exécution.

Un pompier gravement blessé dans un accident d'automobile. — Double collision.

Alphonse Bédard pompier du Poste d'incendie No. 1, a été blessé sérieusement, mardi dernier, à 6 heures du soir, dans une double collision d'automobile, au coin de la rue Bertrand et de la rue Taché. Le choc se produisit entre une lourde automobile de la maison McLaughlin et la voiture à échelles du Poste d'incendie No. 1. Alphonse Bédard fut projeté dans la rue et relevé avec de fortes contusions à la jambe gauche et plusieurs déchirures à la tête qui nécessiteront probablement l'intervention chirurgicale d'un médecin.

Le Chef de Police Thomas Gagnon qui suivait la voiture de la ville prit le blessé dans son auto et le conduisit à l'Hôpital pour être soumis à l'examen du docteur Howden. Le conducteur de l'automobile Laughlin est un nommé J. Morin, 501, Bannatyne Avenue, Winnipeg.

Le Chef Thomas Gagnon décrit cet accident comme étant survenu très rapidement et dit, qu'à la vitesse où l'automobile Laughlin était, le choc fut si terrible que la partie arrière de la voiture à échelles d'incendie de la ville fut projetée sur la voie des tramways. Une enquête a été faite et le chef de Police a dit que, pour éviter le retour d'un pareil accident, il veillera, désormais, à l'application de la loi qui prescrit à tout véhicule de quelque nature qu'il soit, entendant le timbre avertisseur des voitures d'incendie, de s'arrêter net et de se joindre, en bordure, le long du boulevard.

L'accident s'étant produit au moment du souper, l'équipe des pompiers n'était pas au complet; Bédard était seul sur les marche-pieds. A tout autre moment de la journée les deux plateformes de droite et de gauche auraient été occupées par des policiers et par d'autres hommes du Poste d'incendie, de sorte que cet événement inattendu aurait pu avoir des suites plus graves encore.

La voiture à échelles d'incendie de la ville a été si fortement endommagée qu'elle a été jugée irréparable. De sorte que pour assurer le service, en attendant que la Municipalité de Saint-Boniface s'en procure une autre, il a été fait appel à la complaisance de Winnipeg qui nous a prêté une de ses voitures pour le temps que nous en aurons besoin.

La réunion électorale de l'Hôtel de Ville.

Une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, mardi dernier, à 8 heures du soir, réunissait dans la salle du Conseil un nombre important d'électeurs des quartiers 1, 2 et 3, venus pour entendre nos candidats aux élections prochaines s'expliquer sur l'état des finances de la ville et différents autres points intéressant nos affaires. M. Gédéon Lemay présidait.

M. Doucet, qui, élu pour la Commission des Ecoles dans le quartier 2, est en même temps en opposition à M. Philéas Brault comme candidat, dans le quartier 3, aux Elections Municipales, commença la série des discours. Il fut suivi par M. John Davis qui s'exprima en Anglais, puis par M. Emile Lestienne, M. J.-B. Lanzon et enfin par l'échevin B. Holden élu par acclamation.

M. Doucet développa, dans son allocution aux électeurs, l'état de nos finances et souligna longuement l'erreur où la négligence commises dans la perception des taxes; il recommande, comme meilleur moyen de faire rentrer les contributions arriérées, le système présenté par le professeur Adam de Victoria, déjà expliqué dans une précédente réunion du Conseil Municipal.

M. Davis, en enthousiaste, s'associe aux Conseils et remarques de M. Doucet, tant pour la perception des taxes que pour la collecte de l'abonnement à l'eau, puis préconise, à son tour, la méthode administrative employée par M. Hébert l'échevin sortant et fait appel aux électeurs du quartier 2 pour lui faciliter l'accomplissement de son oeuvre.

M. Lestienne s'en prend à M. Gauvin d'avoir fait classer et mettre au panier une lettre ouverte adressée au Conseil dans laquelle la responsabilité de ce dernier, comme surveillant des finances, avait été engagée. Puis, il attire l'attention de l'assemblée sur des dépenses affectées aux automobiles de la ville, qui lui paraissent exagérées et termine en adjurant les électeurs du quartier 3, de voter pour M. Doucet.

M. l'échevin Holden promet son concours le plus absolu pour mener à bonne fin des efforts déjà tentés par ses collègues et ayant obtenu un commencement de satisfaction.

M. Lauzon, un des fondateurs de la ville de Saint-Boniface, s'associe aux voeux des orateurs précédents et dit qu'il collaborera, lui-même, dans la limite de ses moyens, à la réalisation administrative et morale de l'oeuvre de progrès entreprise par la municipalité nouvelle.

Réunion Electorale de la Salle Orange à Norwood

Dans une réunion tenue la semaine dernière, à la salle Orange, le Maire N.-A Laurendeau a rendu compte de son mandat aux habitants de Norwood et dit qu'il en ferait autant la semaine suivante, pour ses électeurs de la Cité Mère.

Cette assemblée présidée par M. Hector Sutherland, ancien maire, réunissait, en même temps aux côtés de ce dernier, les échevins Leck, Dowse et Wilson. L'intéret du jour s'étant principalement localisé dans la question des taxes arriérées, on enfourcha ce "cheval de bataille" et le Maire N.-A. Laurendeau, entrainé sur cette question primordiale, convint, à juste raison, qu'il fallait abandonner ce système désastreux de longue temporisation pour un autre plus rigoureux consistant à percevoir les contributions en leur temps et sans délai. En ajoutant, dit-il, à l'arrérage qui est de $934.000, le montant des taxes à réaliser cette année, nous aurions dans la caisse municipale $1,800,000, c'est-à-dire, largement de quoi subvenir, avec un peu d'économie, non seulement aux dépenses normales de la ville, mais encore en réunissant à quelques centaines de dollars près, cette somme, chaque année, nous arriverions facilement à liquider nos dettes. Et, à ce propos, concernant l'exécution des travaux prévue dans le budget de l'année, le Maire ajoute que toutes les sommes affectées, dans les bureaux, à ces différents travaux, ont été dépensées, mais que dans aucun département on n'avait dépassé les limites qui avaient été fixées.

Nouvelles Constructions

Quant à l'important résultat que nous avons obtenu par exemption de taxes, dans ce grand nombre de constructions qui se sont faites cette année, résultat de conséquence que n'ont cessé de signaler tous les journaux de Winnipeg, avec leurs statistiques comparées de 1920 à 1922, nous le devons à M. Laurendeau et M. Hébert qui, ont créé ainsi, à Saint-Boniface, par cette motion d'exemption, des salles pour 900 nouveaux habitants.

Le Maire Laurendeau dit aussi qu'il regrette d'avoir eu à se retirer de la Commission des Ecoles, mais que s'il l'a fait c'était pour avoir plus de temps à consacrer au renouvellement et à la direction des affaires municipales.

Les deux ponts.

Comme il n'y a point de compte-rendu sans que, nécessairement, on fasse intervenir, dans la discussion, l'affaire des Ponts de Norwood et Provencher, l'échevin Wilson explique que tous les rapports qui ont été fournis, jusqu'ici, sur ces ponts avaient des termes techniques si élastiques que fatalement, on arrivait pour celui de Norwood, à des conséquences désastreuses.

Sans autre transition, le Président M. Sutherland exprime au Maire N.-A. Laurendeau, au nom de l'assemblée son entière satisfaction pour le nouvel essort qu'il a donné aux affaires de la ville; l'échevin Leck, lui-même, y joint, à l'adresse de M. Laurendeau, ses félicitations pour avoir été acclamé, une seconde fois, comme Maire de Saint-Boniface.

A ces congratulations, M. Laurendeau répond que son dévouement est acquis à ses concitoyens et que, pour mettre fin à tout esprit de critique, il s'efforcerait de donner aux affaires municipales une réorganisation économique et saine. Par principe conciliateur, il croit pouvoir affirmer que bientôt surgira une entente entre le "Board of Railways Commisioner" et qu'en ce moment ce serait manquer de diplomatie que de se quereller avec la ville de Winnipeg qui nous parait plutôt sympathique; puisque mercredi dernier, pour remplacer notre voiture d'incendie, brisée dans l'accident qu'on sait, elle nous a prêté gracieusement une des siennes.

Dans cette circonstance et fort à propos, probablement aussi pour inviter les partis à ne pas jeter trop d'huile sur le feu, M. Sutherland rappelle que Winnipeg et Saint-Boniface, dans leur accord, ont commis ensemble une erreur en mettant la charrue devant les boeufs. Les deux cités, en effet, pour s'éviter des complications judiciaires, auraient dû avant de passer leur compromis, attendre que le décret d'utilité publique ait été rendu.

M. Arthur MacFayden revient sur les taxes, cite des noms et donne des chiffres. Le Col. McLean annonce pour lundi une assemblée à la salle Orange et le Maire une autre dans le courant de la semaine.

Vif Incident.

M. Doucet candidat dans le quartier 3, à la suite de la résignation de M. Gédéon Lemay, prend la parole pour se présenter à la section anglaise de son quartier, ce qui provoqua chez son adversaire M. Brault un accès de colère durant lequel ce dernier avec force, gestes et apostrophes rappelant celle de Ciceron à Catilina où avec plus d'appropriation, celle de César à Brutus, reprocha à M. Doucet d'être venu, sans être qualifié, s'implanter dans sa circonscription électorale. Inutile d'ajouter que cette sortie par trop irascible de M. Brault produisit sur l'auditoire un effet hilarant. L'incident fut clos par M. Hector Sutherland qui leva la séance en adressant ses félicitations, aux candidats présents, sur leur enthousiasme et en leur souhaitant à tous une bonne réussite au scrutin du 1er décembre.

Une Parenthèse.

Ici nous ouvrirons une parenthèse pour expliquer et souligner la cause du désistement de M. Gédéon Lemay:

Au dernier moment, presque à l'heure de la Nomination des candidats, le 21 novembre dernier, des amis soufflèrent à l'oreille de M. Lemay qu'un groupe de mécréants contesterait son élection à la suite d'un oubli, concernant sa propriété, commis dans l'accomplissement des formalités à inscrire au Bureau des Terres. M. Lemay, trop scrupuleux, peut-être, plutôt que de se voir reprocher un jour d'occuper un siège qui ne lui appartiendrait pas, a préféré se retirer.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

La troisième partie de cartes de la première série du jeudi a eu lieu jeudi dernier dans la salle des Forestiers, No 27, Avenue Dumoulin, St-Boniface. En voici les résultats:

DAMES.—Prix de cartes, ($2.00) gagné par Mlle Marie-Henriette Collin; 18 parties sur 24 parties jouées.

MESSIEURS.—Prix de cartes, (2.00) gagné par M. Alex. Nolin; 16 parties sur 24 parties jouées. M Alex. Nolin a détaillé avec M. Alfred Le Brasseur.

Le premier prix de râfle ($2.00) a été gagné par M. Wilfrid Lévêque, qui a tiré le plus haut numéro (17).

Le deuxième prix de râfle, ($1.00) pour le plus bas numéro tiré, a été remporté par Mlle Régina Renaud, qui a tiré 5. Mlle Renaud a détaillé avec M. N. McDonald.

MM. Wilfrid Lévêque, Alex Nolin et Mérilde Turgeon sont en tête des trois premières parties de la série du jeudi, avec 44 parties sur 72 parties jouées.

Du côté des dames, Mlle A. Prud'homme est arrivée à la tête avec un record, également, de 44 parties, sur 72 parties jouées.

1ère Série du Dimanche.

Dimanche dernier avait lieu la quatrième partie de la première série du dimanche. Les résultats sont les suivants:

DAMES.—Prix de cartes $2.00) gagné par Mlle Agathe Dubois qui a eu 13 parties sur 24. Mlle Dubois a détaillé avec Mme J.-A. Chabot

MESSIEURS.—Prix de cartes ($2.00 remporté par M. A. Bernardin, 188 parties sur 24.

Le premier prix de la râfle ($2.00) a été gagné par M. H. Peterson, qui a détaillé avec Mlles Blanche Lévêque et Agathe Dubois, et MM. E. Chevier et R. Proteau. Le deuxième prix de la râfle ($1.00) fut remporté par Mlle Georgeline Bélanger.

Mme A. Saussereau tient toujours la tête de la série du dimanche avec un record de 60 parties sur 96 parties jouées.

Du côté des hommes M. C. Prud'homme est arrivé à la tête de la série du dimanche avec 59 parties sur 96 parties jouées.

Jeudi prochain, 4ème partie de la série du jeudi; et dimanche prochain, 5ème partie de la série du dimanche.

On s'amuse aux Forestiers!

Venez voir si c'est vrai.

Merci toujours beaucoup pour votre généreux encouragement.

George L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

M. RODOLPHE PEPIN ORGANISTE A LOWELL

Les nombreux amis de M. Rodolphe Pepin, ancien organiste à la cathédrale de Saint-Boniface, apprendront avec plaisir que la paroisse St-Jean-Baptiste de Lowell, Mass, (17,000 paroissiens) vient de l'engager comme organiste et maître de chapelle. Les orgues de cette église sont très puissantes: 112 jeux. Tout prochainement M Pepin donnera à Lowell un grand recital d'orgue. Ce sera au Memorial Hall, une vaste salle construite au coût de près de deux millions. Les orgues de ce Memorial Hall sont aussi puissantes que celles de l'église de Lowell.

CHACUN SONDU

Le concert donné le 29 au Collège au profit de l'Orphelinat avait été organisé par Mme J.-A. Lemay, aidée par M. H. Bourgeault et M. E.-A. Lemay.

AU COLLEGE

Saint-Jean-Berchmans patron des jeunes

(Fête, 26 novembre)

Que serait Saint Jean Berchmans s'il était notre confrère, ici, au Collège de Saint-Boniface? Cette question vous semble oiseuse peut-être? N'empêche qu'elle peut nous donner beaucoup à réfléchir.

La première réponse qui se présente à l'esprit d'un externe est celle-ci: "Il n'arriverait jamais en retard au collège!" On sait, en effet, que la gloire de Jean Berchmans, c'est son observance rigoureuse de la règle.

Voilà qui est bien ordinaire, direz-vous: Attention! il est très difficile d'obéir en tout point au règlement et cela demande beaucoup d'efforts. En voulez-vous la preuve? Dans toutes les institutions bien ordonnées, les élèves, de temps en temps, sont tenus au silence. Or, bien peu se taisent, et si Jean Berchmans revenait parmi nous, il aurait à exercer l'Apostolat du silence. Lui qui ne manquait à aucune règle, d'apparence même insignifiante, ne manquerait pas à celle-là. Ce ne serait pas lui non plus, je crois, qui épuiserait les "excusatur" du Père Préfet, car lorsqu'il était au service du chanoine de [illegible], à Malines, il trouvait moyen, malgré ses occupations, de préparer ses classes parfaitement. Comment ne les préparerait-il pas aujourd'hui, si comme nous, il n'avait pas à gagner son propre pain? Son biographe nous dit qu'il étudiait jusqu'à une heure très avancée de la nuit, et que vaincu par la fatigue, il s'endormait parfois sur la page commencée. Qui se sent un tel courage? Nous veillons tard. Il est vrai: ce n'est pas pour étudier!

Mais ce que Jean Berchmans nous enseignerait en maître, ce serait comment nous conserver purs au milieu des dangers et de la corruption du siècle.

Il n'irait pas flétrir son âme dans ces salles perverses que l'on nomme cinémas, théâtres, jardins de danse, que sais-je encore. Il tiendrait son coeur à l'abri des éclaboussures qui jaillissent des mauvais livres. C'est l'église qu'il fréquenterait; il y communierait tous les jours et y prierait sa tendre Mère, Marie, qu'il aimait tant! Ses lectures embraseraient son âme d'idéal et d'amour du bien; il goûterait aux délices de la piété et de l'étude, délices beaucoup plus douces que celles des plaisirs du monde.

Et c'est ainsi qu'il conserverait son innocence en plein XXème siècle, comme au XVIIème, sans se laisser abattre par les difficultés, repoussant les attaques du vice avec son livre des règles, son chapelet et son crucifix: armes de victoire qu'il mania si glorieusement.

L'innocence, telle fut bien la caractéristique de Saint Berchmans. Son âme était un jardin ouvert à toutes les vertus, mais protégé contre le mal par la haie de la pureté. Oui, s'il revenait parmi nous, la pureté serait encore la gardienne de son âme et de toutes les vertus dont le parfum rejaillirait sur nous en bénédictions, comme il embaumait autrefois le coeur de tous ceux qui l'approchaient.

Mais puisque cet honneur de l'avoir comme condisciple n'est qu'un rêve, le bonheur d'être son imitateur peut être le nôtre; sa vie fut celle d'un jeune homme modèle et ses exemples sont à la portée de tous.

Roland TRUDEAU,
Rhétorique.

Pour le succés

SUCCES! ce mot exprime toutes les espérances du jeune homme au noble idéal! Mais si l'on réfléchit à la cause première de tout succès, un autre mot l'exprime et le résume: PREPARATION! La vie n'est-elle pas une préparation continuelle? L'enfant prépare sa première communion, l'adolescent boucle ses malles pour prendre la route du collège, le jeune homme se cherche une carrière, l'homme mûr accumule des trésors pour sa famille, le vieillard se prépare à la mort, toute la vie présente prépare la vie future. Et même pour parler maintenant de ce qui nous touche de près, l'élève qui veut chaque année faire un pas vers le succès de ses études, doit chaque jour préparer ses classes.

On l'a dit: "Tout le travail du professeur sera inutile — tel un outil qui tourne dans le vide — si le travail de l'élève n'y correspond pas". ET COMMENT L'ELEVE PREPARERA-T-IL SA CLASSE? Qu'il se convainque, d'abord, que le travail, et le travail quotidien est imposé par Dieu. Qu'il se répète qu'un catholique, un futur dirigeant, un prêtre surtout ne sera jamais trop instruit! Et donc, qu'il s'applique résolument à tout ce que l'ordre du jour lui demande d'étudier. Arrière les préventions et les dégoûts contre telle ou telle matière. L'imagination est une forte pièce, et plusieurs sont morts du mal imaginaire! Oh! le grec! ça ne me rentre pas dans la tête! Ce latin, à quoi bon! Ces mathématiques surtout! Oh! [illegible] une bonne fois que le grec, le latin et les mathématiques ne s'apprendront jamais sans efforts, et que c'est l'effort d'aujourd'hui vaillamment soutenu [illegible] prépare l'effort de demain. De grâce, ne nous rendons pas incapables à force de nous dire incapables.

Voilà pour la préparation morale. Voici pour la préparation intellectuelle. A l'étude, l'élève apprend ses leçons et fait ses devoirs. Après la prière récitée pieusement, humblement — qui n'a pas besoin de Dieu? — Mettons-nous immédiatement à l'oeuvre. N'apprenons pas nos leçons que pour la récitation imminente, devant le professeur, mais cherchons à comprendre, sachons aller au fond d'une règle de grammaire: à quoi bon une règle qu'on ne sait pas appliquer? Un texte compris est plus facilement retenu. Et si, malgré le travail, certains passages restent obscurs notons-les pour nous les faire expliquer. Rencontrons-nous un mot dont le sens nous échappe, ouvrons le dictionnaire, latin-français, grec-français, le dictionnaire français surtout. Heureux le mortel qui se pourrait passer du dictionnaire! Dictionnaires, atlas, manuels d'histoire politique et littéraire, mais pourquoi sont-ils dans nos pupitres, sinon pour être sans cesse consultés! Et quel ENTRAINEMENT MEILLEUR pour la volonté, que de s'obliger toujours à chercher dans le dictionnaire, une signification inconnue! Et combien mieux alors parlerions-nous et écririons-nous notre langue! Les devoirs n'étant que l'application des leçons apprises, doivent se faire avec la même attention soutenue et intelligente. Il ne s'agit pas de deviner, mais de RAISONNER. Il ne s'agit pas de se débarrasser au plus vite pour se plonger dans une lecture, qui nous laisse le remords du devoir mal accompli, mais de travailler jusqu'au bout même un devoir d'algèbre, même un thème grec. C'est alors, à la fin de l'étude, qu'un livre approuvé par nos maîtres nous fera l'effet d'une bonne brise dans une salle surchauffée, tout en continuant de nous "PREPARER" aux succès que nous rêvons.

Oui, c'est ainsi que l'élève doit "PREPARER" ses classes, c'est ainsi qu'il "prépare" son rôle d'homme instruit et influent, catholique et patriote, c'est ainsi que l'éducation du collège, selon le mot de Mgr d'Hulst: "Commence en nous les hommes et nous apprend à nous achever nous-mêmes.

Arthur PICHE,
Philosophie, 1ère Année.

PARLONS FRANCAIS!

Je n'ai pas de "[illegible]"
Je n'ai pas de jambières.
La batterie de ta "[illegible]"
La batterie de ton projecteur.
As-tu du bon "[illegible]"?
As-tu [illegible]?
Les "handle-bars" de ton "[illegible]"
Les guidons de ta bicyclette.
As-tu vu le "merry-go-round"?
As-tu vu le carrousel?
Lève ton auto avec un "jack"
Lève ton auto avec un cric.
Un bon "inner-tube"
Une bonne chambre à air.
J'ai perdu mes "goggles"
J'ai perdu mes lunettes.
"Shoot" la "puck"
Lance la rondelle.
Tu as beau "Lacrosse-stick"
Tu as une belle crosse.
J'ai fini ma "game"
J'ai fini ma partie.
[illegible] le "Score"?
Quel est le résultat, le bulletin?
"Hand-ball" et [illegible]
Balle au mur et balle au panier.
Il lui manque un "tip"
Il lui manque un procédé (rondelle de cuir au petit bout d'une queue de billard).

CHRONIQUE DU CERCLE PROVENCHER DE L'A. C. J. C.

Piété, Etude, Action, telle est la devise de tout membre de l'A. C. J. C. Fidèles au premier article de ce programme, les membres du Cercle Provencher ouvrait leur séance du 12 novembre par une lecture spirituelle tirée de l'excellent livre du R. P. Lambert, "Les Jeunes Gens du Nouveau Testament".

"L'auteur nous y montre Jean-Baptiste retiré dans le désert, se préparant par une vie de sacrifice et de mortification à sa sublime mission de précurseur du Christ. Appelés nous aussi à une vocation d'élite, n'est-ce pas par une solide formation morale et religieuse que nous devons nous préparer à ce rôle difficile, formation qui s'acquiert par l'esprit de sacrifice et de renoncement? Qui pourra se dire digne membre et disciple fidèle de l'A. C. J. C., s'il ne sait sacrifier son amour-propre, ses intérêts personnels au bien commun?

Le camarade [illegible] Bélanger, dans une intéressante causerie sur les "Activités de nos sociétés nationales dans la Province", fut faire ressortir les motifs d'espérance pour la survivance du français sur cette terre de l'Ouest.

En passant, il rendit un témoignage [illegible] aux autorités religieuses qui ont joué un tout premier rôle dans la fondation et le développement de ces sociétés, et continuent encore à les diriger avec sagesse et fermeté.

Après avoir [illegible] quel magnifique apport sont pour nous ces sociétés dans la lutte que nous menons [illegible] pour notre survivance, il lance [illegible] ses camarades, appelés par leur formation même à devenir chefs de file dans [illegible], un vibrant appel, leur demandant de se préparer dès maintenant à ce rôle, car les sociétés, dit-il, comme les armées de la grande guerre, valent ce que valent leurs chefs. Et nos sociétés nationales, ici, au Manitoba, seront demain ce que seront leurs chefs.

Le Président Hector Allard souligne, en terminant la séance, la nécessité pressante d'engager la lutte sur le terrain du bon Parler Français. Sur proposition du camarade Frossais, tous les membres s'engagent à se reprendre les uns les autres chaque fois qu'ils emploieront un anglicisme en conversation.

Guerre à l'anglicisme! tel sera le mot d'ordre du Cercle Provencher cette année.

George VAN BELLEGHEM,
Rhétoricien.

CONTRE L'ECOLE PRIVEE

La lutte qui se poursuit aux Etats-Unis — Son caractère et sa portée — En quoi elle nous intéresse — Le résultat de l'Orégon.

Une dépêche spéciale à l'un de nos confrères de Toronto annonce que le projet de loi contre les écoles privées, présenté aux électeurs de l'Orégon lors des élections de la semaine dernière, a été adopté par une très grande majorité. Dans ce cas particulier, la lutte passera probablement du domaine électoral dans le domaine judiciaire; car d'éminents avocats ont déjà déclaré le projet inconstitutionnel.

Mais ce résultat atteste la puissance du mouvement que nous avons plus d'une fois signalé et dont le succès entraînerait la ruine de l'école privée. (Tout le monde entend bien, encore qu'il y ait des écoles privées de plus d'une sorte, que c'est l'école catholique qui serait la plus atteinte et qui est très probablement, la première visée.)

C'est une vérité dont les plus avertis de nos coreligionnaires des Etats-Unis se rendent fort bien compte, de même qu'ils commencent à faire le dénombrement des forces adverses auxquelles ils vont se heurter. L'incident le plus caractéristique de la campagne c'est jusqu'ici, croyons-nous, l'intervention formelle et publique, contre l'école privée, de grosses Puissances maçonniques. C'est une attitude que la Maçonnerie américaine, à l'inverse de la Maçonnerie française, n'avait point encore cru devoir prendre. On dit qu'elle déplaît à beaucoup de Maçons, mais le fait reste qu'en Orégon, les Francs-Maçons du Rite Ecossais ont publiquement accepté la responsabilité et virtuellement assumé la direction de la campagne contre l'école privée. Cet autre fait subsiste qu'en agissant de la sorte, les Maçons de l'Orégon étaient en conformité de sentiment avec l'une des plus fortes Puissances maçonniques du globe, le Suprême Conseil pour la Juridiction sud des Etats-Unis du Rite Ecossais. L'un des plus hauts dignitaires de ce Conseil, M. John-W. Cowles, a récemment déclaré que le programme scolaire des Maçons du Sud comportait trois articles: 1. création d'une université nationale à Washington; 2. création d'un ministère de l'instruction publique avec représentation officielle dans le cabinet; 3. adoption d'une loi d'assistance obligatoire à l'école publique pour tous les enfants de moins de seize ans. Il ajoutait que ses confrères consacreront à la propagande de ces projets une somme annuelle de $200,000, tant qu'ils n'auront pas gagné leur point. Il invitait en même temps, et en termes fort pressants, ses collègues de la Juridiction nord des Etats-Unis à entrer dans le mouvement. La série d'articles récemment publiés dans le "Builder", feuille maçonnique connue, et que nous avons déjà analysés, montre qu'il peut compter de ce côté-là, sinon sur une adhésion officielle et collective, au moins sur de fortes sympathies individuelles.

Premier point acquis, donc: quels que soient les sentiments personnels de tels ou tels Maçons, quelle que soit même l'attitude de tel ou tel corps maçonnique, des groupes maçonniques puissants ont déjà pris parti dans la campagne et leur geste correspond à la pensée de nombre d'autres Maçons.

A côté de ces forces se groupent divers corps de moins grande ou de plus récente réputation. C'est ainsi que les "Mystic Shriners", par exemple, ces bonshommes que nous avons tous vus se promener coiffés de fez rouges et que personne n'a [illegible], chez nous pris au sérieux, ont publiquement [illegible]

[illegible]

Il prévoyait, au contraire, une longue et formidable tempête.

Et cela devait venir. Les mêmes puissances et les mêmes idées néfastes qui ont milité ailleurs en faveur du monopole de l'école neutre — et l'on sait à quoi aboutit en pratique la "neutralité" — devaient s'affirmer aux Etats-Unis. C'était dans la logique des choses et, même si l'assaut actuel paraissait se calmer, on peut être sûr qu'il ne tarderait point, sous une forme ou sous une autre, à reprendre.

Il faut bien ensuite se rappeler que l'important, ce n'est pas seulement tel ou tel texte de loi présenté dans un Etat donné, mais aussi et surtout la propagande d'idées qui prépare le terrain à toutes les attaques. Et c'est bien ce que comprennent les Francs-Maçons du Sud, puisqu'ils affectent à cette propagande un budget spécial. Si nous en avions le temps, nous montrerions tout de suite sur combien de points cette propagande se rapproche de celle que l'on poursuit en France, par exemple.

Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir. Pour aujourd'hui, nous tenions simplement à marquer l'étendue et l'intensité du mouvement. Il est d'autant plus dangereux que ses promoteurs cherchent à confisquer à son profit deux sentiments très vifs aux Etats-Unis: le patriotisme et ce que l'on pourrait appeler le "démocratisme".

Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser d'une pareille campagne. Elle affecte d'abord les intérêts de notre Foi et ceux particulièrement d'hommes qui sont nos frères par le sang comme par les croyances (on sait quel magnifique réseau d'institutions libres ont créé les Franco-Américains); elle peut avoir ensuite sur notre situation propre une importante répercussion.

Quel est en effet l'homme de sens et de réflexion qui oserait affirmer qu'avec notre proximité territoriale, l'énorme diffusion chez nous des journaux et des périodiques américains, la coexistence dans les deux pays de sociétés dont certains groupes américains sont déjà engagés dans la mêlée — pour ne mentionner que ces facteurs — de pareils débats peuvent ne pas avoir sur notre sol un contre-coup intellectuel — et peut-être politique?

Omer HEROUX.

Le Marché

Le 27 novembre

"Steers"—

Excellents .... [illegible]—$5.00
Bons .... [illegible]—$4.50
Moyens .... $3.00—$3.50
Ordinaires .... $2.50—$2.75

"Feeders" "Steers"—

De choix .... $3.75—$4.50
Bons .... $2.75—$3.50

"Stockers," "Steers"—

De choix .... $3.25—$3.50
Bons .... $2.50—$3.00

"Oxen"—

Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $1.60—$2.50

"Bulls"—

De choix .... $2.00—$2.25
Bons .... $1.50—$1.75

"Taures" de boucherie—

De choix .... $3.75—$4.00
Bonnes .... $2.75—$3.50

Taures: "Stockers"—

De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—

De choix .... $4.00—$5.00
Bons .... $3.00—$3.75
Ordinaires .... $1.50—$2.50

Vaches de boucherie—

De choix .... $3.00—$3.25
Bonnes .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $2.00—$2.25
Pour conserves .... $1.00—$1.75

Moutons—

Bons .... $4.00—$6.00
Ordinaires .... $2.50—$3.50
Agneaux .... $8.00—$10.00
Ordinaires .... $6.00—$7.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon de choix 9.90
"Thick Smooth" 9.00
Lourds 8.00
Très lourds 7.00
Porcs d'étal 8.25
Légers 8.25
Inférieurs 5.25
Truies No. 1 .... 7.00
Truies No. 2 .... 6.00
Verrat 3.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et les oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—

Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif 34
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif .... 25—30

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot 45c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 30c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Ogalvie Royal Household—

Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres $3.55
2 sacs de 49 livres $3.65
4 sacs de 24 livres $3.67½

Légumes—

Prix des "Jobbers" aux détailleurs—

Choux-fleurs. La douzaine, $2.50 à $3.50
Oignons. Le cent $1.50 à $2.00
Choux, le cent $1.00
Betteraves. Le cent $1.00
Navets. Le cent $1.00
Carottes. Le cent $1.00

Alimentation—

Livraison de ville—

Son. La tonne $19.00
Gru. La tonne $21.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.85

Foin—

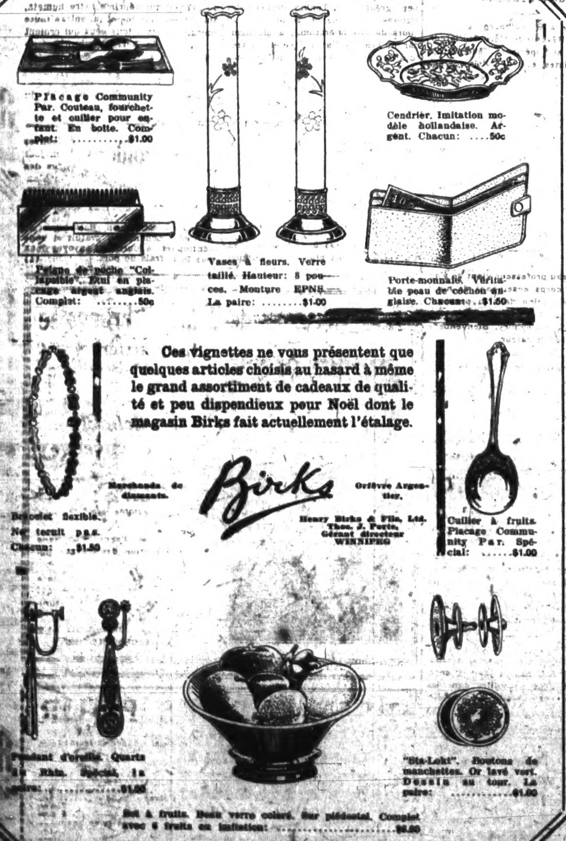
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1 .... $18.00—$19.00
Mil. No. 2 .... $16.00—$17.00
Red Top No. 1 .... $14.00
Red Top No. 2 .... $12.00
Upland. No 1 .... $12.00
Upland. No. 2 .... $10.00

Volailles—

Préparées. F. O. B. Winnipeg

Dindes .... 25 à 30½
Poulets .... 15 à 20
Poules .... 11 à 19
Canards .... 16 à 21
Oies .... 16 à 18
Pigeons. La douzaine .... [illegible]



MERE!

Faites fonctionner les intestins de votre enfant à l'aide du "Sirop de Figues California".



Même un enfant irrité, fiévreux, bilieux ou constipé aime le goût de fruit du "Sirop de Figues de California". Une cuillerée à thé purge toujours le foie et les intestins. Il vous est facile de constater en quelques heures que ce remède a rejeté toute la bile et libéré les intestins de tout ce qu'ils contenaient de nocif. Votre enfant est de nouveau bien et âpre au jeu.

Des milliers de mères ont toujours à portée le "Sirop de Figues California". Elles savent qu'une cuillerée à thé de ce sirop donnée aujourd'hui empêchera l'enfant d'être malade demain. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de Figues California". La bouteille porte imprimé le mode d'emploi pour bébés et enfants de tous âges. Mères! dites "California" ou vous risquez d'obtenir un substitut.

LA NOURRITURE DE LA VACHE LAITIERE EN HIVER

C'est un gros problème pour beaucoup de laitiers que de maintenir la production de lait en hiver, encore plus dans les régions où la température est rigoureuse que dans le climat plus doux de la Colombie-Britannique. Le prix du lait monte toujours en automne pour descendre au printemps, et toujours aussi la quantité produite baisse en automne pour remonter au printemps. A supposer que l'on ait de bonnes vaches, qu'un nombre suffisant de ces vaches ont été saillies pour vêler en automne, que l'hygiène de l'étable soit bonne, la traite faite régulièrement, et les soins en général satisfaisants, alors dans ce cas, c'est au nourrisseur à maintenir la production du lait au maximum.

La vache laitière est une machine qui exige, pour fabriquer du lait, de bonnes matières premières. Elle peut tirer un excellent parti des gros fourrages si on lui en donne dans la quantité voulue, avec des aliments concentrés. Parmi les fourrages d'hiver les plus appréciés ou les plus employés, il y a le foin, la paille, l'ensilage et les racines; pour la vache laitière, les foins de légumineuses sont beaucoup plus utiles que les foins de graminées. Le bon foin de luzerne n'a pas d'égal pour la production du lait, mais le bon foin de trèfle ou le bon foin mélangé est satisfaisant à défaut du premier. On peut rendre le foin avarié plus savoureux en le hachant ou en le mélangeant avec de l'ensilage ou des racines moulues. Il en est de même de la paille. Pour obtenir la succulence nécessaire dans une ration, les racines et l'ensilage ou un mélange des deux sont indispensables. Non seulement ces aliments sont succulents par eux-mêmes mais ils sont volumineux et relativement bon marché. Il est généralement avantageux de donner à la vache laitière le plus qu'elle peut consommer de ces aliments.

Il n'en est pas de même pour les aliments concentrés. On a généralement l'habitude de donner aux vaches une livre de grain par trois ou quatre livres de lait qu'elles produisent. C'est une bonne règle à suivre. La composition du mélange de grain vert suivant les prix auxquels se vendent les différents aliments à cette époque: son, avoine, orge, tourteau de lin, petit son, farine de fève soya, déchets de brasserie et tourteau de coton, sont les aliments concentrés généralement employés. Le son, 4 parties, avoine moulue, 2 parties orge moulue, 2 parties, tourteau de lin 1 partie, font un excellent mélange pour un troupeau laitier de rapport. Il ne faut pas oublier qu'une vache qui vient de vêler et qui est généreusement nourrie donne généralement le lait qui revient le meilleur marché, et à cette époque une livre de grain equivaut à plusiers livres plus tardaprès que la production du lait commence à baisser.

Outre les gros fourrages et les aliments concentrés, les vaches fortes laitières, devraient avoir beaucoup d'eau propre et de sel, et, à l'heure actuelle, beaucoup de bons nourisseurs fournissent de la farine d'os, de la chaux, du charbon de bois, et d'autres éléments minéraux.

LES ELECTIONS PARTIELLES

Montréal, 21 nov. — Les élections partielles fédérales, dans notre province se sont terminées hier par deux élections par acclamation.

Dans Jacques-Cartier, M. Théodule Rhéaume a été élu en remplacement de M. D.-A. Lafortune, décédé.

Dans Mégantic, M. Eusèbe Roberge a été élu en remplacement de M. Lucien Pacaud, nommé au poste de secrétaire du Haut oCmmissariat canadien à Londres.

Dans Lanark

Carleton Place, Ont., 21. — Les candidats à l'élection partielle de la division fédérale de Lanark, qui doit avoir lieu le 4 décembre, ont été nommés hier. Le Dr R.-F. Preston a été choisi comme candidat conservateur, et M David Findlay, candidat libéral. Cette élection a été rendue nécessaire par la mort de l'hon. J.-A. Stewart, ancien ministre.

Autre Acclamation.

Bathurst, N.-B., 21. — J.-G. Robichaud, membre de la Législature du Nouveau-Brunswick, a été élu par acclamation député de Gloucester aux Communes, en remplacement de M. O. Turgeon, nommé au Sénat.

Dans Halifax.

Halifax, N.-E., 21 nov — Deux candidats libéraux et un candidat ouvrier ont été nommés, hier, pour contester l'élection de la division fédérale de Halifax, qui aura lieu le 4 du mois prochain.

Ces candidats sont l'honorable Robert-E. Finn, ministre sans portefeuille dans le gouvernement provincial et député de Halifax à l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse depuis 1906; John-J. Power C. R., avocat de Halifax et échevin de la cité; et James O'Connell, de Halifax, ingénieur maritime, qui se présentera comme ouvrier.

L'honorable M. Finn, a été nommé par la convention libérale officielle récemment. Le nom de M. Power fut aussi mis devant la convention. M. Power déclara par la suite qu'il ne reconnaissait pas l'assemblée comme représentative du parti libéral de Halifax, et qu'il se présenterait comme candidat libéral indépendant, pourvu qu'il n'y eut pas d'adversaire conservateur.

L'OR DE LA MER

Londres, 21 nov. — Le "Sunday Times" annonce que deux scaphandriers travaillant à quarante mètres de profondeur ont déjà retiré pour une valeur de deux millions de livres des lingots d'or qui se trouvaient à bord du steamer "Laurentic" torpillé pendant la guerre au nord de l'Irlande.

La quantité d'or qui reste encore au fond de l'eau est évaluée à un million de livres.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 27 Novembre 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 21 nov.	Merc. 22 nov.	Jeudi 23 nov.	Vend. 24 nov.	Samedi 25 nov.	Lund 27 nov
Blé No. 1 Nord	1.14¾	1.12¾	1.10⅞	1.11⅞	1.09¾	1.07⅞
2 Nord	1.12¾	1.10¾	1.08⅞	1.10⅞	1.08	1.06
3 Nord	1.10⅜	1.08¾	1.06⅞	1.07⅞	1.05⅜	1.03⅞
Avoine 2 CW	.49⅝	.50¼	.50¼	.50⅜	.48¼	.46⅜
3 CW	.43¾	.43	.43¼	.43¼	.42¾	.41⅜
Orge 3 CW	.55⅜	.55¼	.54⅛	.54⅜	.52¼	.52¼
4 CW	.51⅜	.51⅛	.51	.51⅜	.49	.48⅜
Lin 1 NW	2.06¼	2.03¼	1.99¾	1.99¼	2.00¼	2.02¼
2 CW	2.02	1.99	1.95¾	1.95	1.96	1.98¼
Seigle 2 CW	.88¼	.87¼	.86¼	.86	.82⅞	.81¼
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.10⅜	1.08⅞	1.06⅞	1.06⅞	1.05⅜	1.03⅞
Avoine 2 CW	.43¾	.43¼	.42½	.42¼	.42½	.42¼
Orge 3 CW	.54¾	.53⅜	.53⅜	.53⅜	.52½	.51⅜
Lin 1 NW	1.98⅜	1.97¼	1.96¼	1.90¼	1.91	1.90
Seigle 2 CW	.86⅜	.85¼	.84	.83⅞	.80	.77¼
Options						
Blé Novembre	1.14¾	1.12¾	1.10⅞	1.11⅞	1.09¾	1.07⅞
Décembre	1.07⅜	1.05⅜	1.04⅜	1.04⅜	1.03⅜	1.01⅜
Mai	1.10⅜	1.08⅞	1.08⅜	1.08⅞	1.07¼	1.05⅜
Avoine Novembre	.45⅜	.45¼	.45¼	.45⅛	.45	[illegible]
Décembre	.44⅜	.43⅜	.43⅜	.43⅜	.42¼	.42⅜
Mai	.46⅜	.46	.45⅜	.46⅜	.45⅜	.45¼
Orge Novembre	.55⅜	.55¼	.54¼	.54⅜	.52¼	.52¼
Décembre	.55⅜	.54⅜	.54¼	.54⅜	.53⅜	.52⅜
Mai	.59⅛	.58⅜	.58⅛	.58⅜	.56⅜	.56
Lin Novembre	2.06	2.03	1.99⅛	1.99	2.00	2.02¼
Décembre	1.93¼	1.92½	1.91⅜	1.89⅜	1.90	1.89
Mai	1.91¼	1.91	1.90	1.90¼	1.90	1.89
Seigle Novembre	.88⅜	.87¼	.86⅜	.85⅜	.82¼	.81

Le Comptoir Agricole Ltée

300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN

En Province

FISHER BRANCH

Il y aura un grand bazar les 27, 29 et 30 novembre prochain au profit de notre jolie église qui vient juste d'être terminée.

Partie de tir à la carabine pour canards, oies et dindes durant les trois jours.

Cordiale invitation à tous.

DUNREA

Dans la soirée de dimanche le 12 novembre, à la salle de l'école, nous étions conviés par les Révérendes Soeurs du Couvent, et nous avions le doux plaisir d'assister au charmant spectacle d'une jolie séance dramatique et musicale, donnée en l'honneur de notre bon et dévoué curé, M. l'abbé M. Kessler, à l'occasion de sa fête patronale (St-Martin de Tours le 11) par les nombreux élèves de l'école du Sacré-Coeur, et sous l'habile direction des Religieuses Oblates du S. C.

La salle était comble, et l'auditoire enthousiasmé, a prouvé par des applaudissements réitérés sa satisfaction, sa sincère appréciation et sa reconnaissance aux bonnes religieuses pour leur dévouement inlassable et leur obligeance, et à tous les charmants élèves qui ont pris part au programme varié, et qui ont remporté un si beau et réel succès. A tous, nous leur disons: Très bien. Bravo, et Merci!

L'adresse des élèves, un bijou artistique et littéraire, a été très bien lue par une élève, et notre pasteur ému, avec sa verve habituelle et son affection connue pour les enfants, dans une réponse chaleureuse, leur a dit ainsi qu'aux dévouées Religieuses, en termes éloquents et dignes de leurs mérites, sa joie, son bonheur, et sa reconnaissance.

N'oublions pas de mentionner que le service d'ordre et la réception des visiteurs étaient sous l'habile direction de notre aimable et populaire ami Julius, qui avec son tact et sa courtoisie habitués, s'en est tiré à merveille, si ce n'est que son bref exorde, quoique bien apprécié des retardataires, était à l'encontre de Josué, — voulant l'extinction immédiate de la lueur nocturne... et pour causes hein... Ti Phrère.

Programme — Personnages.

1.—Ouverture: "Marche", piano par X...
2.—"Chant de Fête", par tous les Elèves.
3.—"Compliment", par les Petits.
4.—"La Poupée Malade", Mlle Berthe Brunelle.
5.—"Bianca" ou "La Vengeance du Bandit" Drame en Deux Actes.
6.—"Les Deux Sourdes pour Rire", Comédie en un acte par Mlles Maria et Antonia Morin.
7.—Duo de Piano: "Flying Doves" Mlles Mathilda Parent et Yvonne Lajoie.
8.—"School Song", by The Pupils.
9.—"La St-Babylas" comédie en un acte par Les Garçons
10.—Solo de Piano: "Parentelle" de Heller, par Mlle A Ford.
11.—"Bianca" — 2ème Acte.
12.—"Drill" — Les Filles.
13.—Duo de Piano: "Roméo et Juliette" de Bellini par Mlles A. Parent et A. Ford.
14.—"Brouillées à Mort", Comédie en un acte, par Mlles Anna Bisson et Rosa Poncelet.
15.—"Dolls Hospital", Comédie en un acte par "The Girls".
16.—Trio de Piano: "Le Carillon" par Mlles M. Sprill, A. Gauvreau et Y. Brunelle.
17.—"Suzon en chemin de fer", Comédie, Monologue en 1 acte par Mlle Rosa Poncelet.
18.—"Adresse" et "Réponse".
19.—"O Canada".

Personnages de "Bianca"

"La princesse Firamonte" ... Mlle Rosa Poncelet.
"Paola" Aveugle .. Mlle Anna Bisson.
"Angiolina" .. Mlle Yvonne Brunelle.
"Micaela" ..... Mlle Antonia Morin.
"Contessina Béatrice Malfati" ... Mlle Augustine Gauvreau.
"Dame Barbara" .. Mlle Anna Parent.

La semaine dernière, les Révérendes Soeurs Oblates avaient l'honneur de recevoir la visite de leur Mère Générale accompagnée de la Révérende Soeur Marie des Neiges qui venait de faire sa profession perpétuelle à la Maison-Chapelle le 4 novembre. Son passage au couvent de Dunrea apporte toujours beaucoup de joie aux Soeurs et aux élèves de l'école du Sacré-Coeur.

M. Louis Demasson a définitivement quitté le Lac-Blanc pour s'établir chez nous. On lui prête l'intention d'acheter la boucherie de M. W. Ford. Nous formons le souhait que ce marché lui soit rendu possible, et qu'il s'acquière une forte clientèle.

"JULIEN B."

STE ANNE DES CHENES

TERRES A VENDRE

Terre de 140 acres; 115 acres en culture. Terre formant environ 1 mille carré.

1 bonne maison en briques; 8 chambres, 3 milles du village.

$31.00 l'acre. $1,000 en plus pour le stock et le grain. Environ $2,000 comptant.

240 acres; 120 en culture. Une couple de milles du village.

Terre excellente, traversée par la rivière

Particulièrement bonne pour faire de l'élevage. $25.00 l'acre

1,000 acres; 410 à Ste-Anne; 2 milles de l'église.

Vieilles bâtisses.

Terre bien clôturée.

Un ruisseau traverse les terres.

Prix très modéré.

Départ: Cause de maladie

Deux belles propriétés du village, avec bonnes maisons à vendre.

OLGA, DAKOTA NORD

Notre Bazar qui s'est terminé le 25 oct. eut un succès satisfaisant. Ayant reçu le secours unanime de toutes et de chacune des personnes de la paroisse ainsi que l'aide de quelques amis et autres personnes généreuses du dehors, tous les comités ont obtenu un bon résultat de leur travail. Les dames et demoiselles ont servi des repas qui ont été appréciés de tous. e ont organisé des concerts qui ont eu un succès sans égal. Le comité des hommes s'est occupé et de l'organisation générale et de certains départements du bazar. Le résultat du tirage principal fut comme suit:

1er Prix: Grand Couvre-pied tricoté. Valeur, $50. No. 29, Mlle M. Brousseau, Olga. 2ème Prix: Service à dépecer, dans écrin. No. 1093 Mlle Alice Le Brun, Langdon, N.-D. 3ème Prix: Rasoir de sûreté, or lavé No. 1648, M. W. Tucker, Simpson Sask. 4ème Prix Broche pour dame, or lavé. No. 195 M. H. Sykes, Osnabrock N.-D. 5ème Prix. Boîte de cigares. No 1466. M. L. Chaput, Olga.

Nos jeunes et dévouées candidates ont mené durant quelques semaines une campagne de générosité qui n'a pas manqué de susciter l'intérêt de tous et qui a eu à leur reddition de comptes au dernier soir du Bazar le résultat suivant:

Mlle Malvina Chaput a rapporté la somme de $741.42 et Mlle Eileen Cregan le montant de $708.61. A la première fut donné le choix sur deux montres en or, et la seconde reçut l'autre montre. Il était convenable qu'elles soient bien récompensé ces deux jeunes demoiselles qui après avoir consacré leur talent et leur énergie à recueillir offrandes pour leur église paroissiale ont réussi non seulement à réaliser des sommes presque égales mais aussi à mériter les mêmes bénédictions du ciel et une égale reconnaissance de leur excellent travail de charité par leur pasteur reconnaissant au nom du Comité de toute la bonne et généreuse paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur d'Olga.

Les recettes de notre bazar s'élèvent au montant total de $2397.28.

Notre bazar eut un succès satisfaisant grâce au concours unanime et empressé qui nous fut prêté par tous les membres de la paroisse ainsi qu'au secours charitable qui nous fut accordé par des amis du dehors. En conséquence nous prions et les uns et les autres d'être assurés que nous apprécions hautement tout ce qu'ils ont fait pour nous et de vouloir bien agréer l'expression de notre sincère reconnaissance.

Le Comité du Bazar.

CHRONIQUE DU COLLEGE DE GRAVELBOURG

De Passage à Gravelbourg.

La Très Révérende Mère St-Viateur, fondatrice et Supérieure Générale des Soeurs Oblates, était en visite récemment au Jardin de l'Enfance, et la Très Révérende Mère St-Jean l'Evangéliste, Supérieure Générale des Soeurs de l'Assomption de Nicolet était aussi de passage ces jours-ci à Gravelbourg.

Visiteur distingué.

Nous avons eu l'insigne honneur de recevoir à notre Collège la visite de l'Honorable Dr Uhrick, Ministre dans le cabinet provincial de la Saskatchewan. Merci à notre distingué visiteur.

Bienvenue.

Un nouveau professeur vient de s'adjoindre au corps enseignant de notre maison d'éducation dans la personne de M. l'abbé J. Ancel, prêtre, autrefois du diocèse d'Haileybury. Bienvenue à ce dévoué collaborateur.

Belles Fêtes Religieuses en Perspective.

Les amis de notre oeuvre seront heureux d'apprendre que de grandes fêtes religieuses sont en préparation à Gravelbourg pour le dimanche 17 décembre, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de nos chers professeurs MM. les abbés Adélard Leclaire et Louis Lussier, par S. G. Monseigneur O. E. Mathieu, archevêque de Régina. Le R. F. Alfred Schimnowski, O. M. I. pareillement membre du personnel enseignant de notre collège, sera aussi ordonné prêtre dans le même mois aux fêtes de Noël, à l'église St-Joseph de Winnipeg, Manitoba. Nous sommes épris de sainte joie à l'approche de ces pieuses solemnités qui seront pour nous l'occasion de surnaturelles réjouissances et d'inoubliables souvenirs.

Résurrection.

[illegible]

... les vents les plus vertigineux, et nous procure les délices des plus agréables et salutaires récréations.

Patinoire.

Grâce au dévouement et au savoir-faire des dignitaires de notre Association Athlétique, les cadres de notre patinoire se dessinent artistement sur les terraces de notre cour-de-jeu. Les dimensions en sont spacieuses, car il mesure 160 pieds de long par 75 de large, et ses remparts sont d'une structure solide et élevée, les parois rectangulaires atteignant 3 pieds de hauteur. Les amateurs des amusements et des sports d'hiver sur l'étincelant cristal de la glace, attendent avec impatience les jours sibériens de la froide saison, qui mettront en pleine activité les tournois hibernaux et les évolutions du patin et du hoquet.

NOTRE-DAME DE LOURDES

A.-K. Keller, optométriste et opticien de Winnipeg, viendra à Notre-Dame de Lourdes les 5, 6 et 7 décembre. Il se tiendra à l'hôtel O. Cailler.

LA TEMPERANCE

LE REGIME DE L'EAU

"Jusqu'en 1887, a écrit M. le général Gallieni, je buvais du vin, des liqueurs, comme tout le monde. J'avais même la conviction que, sous le climat débilitant des colonies, il fallait réagir contre la faiblesse et l'anémie par un régime comportant l'usage modéré, mais constant, de vins de choix, de liqueurs apéritives ou digestives, comme de cognac, la chartreuse, etc. Il me semblait bien cependant que mon estomac ne se trouvait pas très bien de ce régime.

"Bref, en juin 1887, au Soudan, à la suite d'une campagne très pénible qui m'avait laissé l'estomac dans un état pitoyable, à tel point qu'il m'était impossible de conserver mes repas, je renonçai complètement aux vins, liqueurs, bières, etc., et je me mis entièrement à l'eau. Je n'ai jamais eu dans mon existence une meilleure idée. Depuis cette époque, l'eau a été ma boisson exclusive, et, depuis cette époque également, mon estomac s'est complètement remis et j'ai pu supporter dans les meilleures conditions possibles les pénibles campagnes et voyages que j'ai dû faire depuis douze ans, au Soudan, au Tonkin, à Madagascar. Je n'ai jamais bu que de l'eau, et non pas de l'eau filtrée, de l'eau bouillie, non, mais l'eau qui se trouvait à ma portée: au Soudan, de l'eau provenant souvent de ruisseaux marécageux et ayant souvent une odeur peu agréable; au Tonkin, de l'eau des rizières, des mares rencontrées au cours de nos opérations; à Madagascar, de l'eau de Tananarive et d'autres localités, qui, cependant, passe pour mauvaise.

"Mieux vaut une mauvaise eau qu'une liqueur alcoolique quelconque."

Nansen, l'explorateur norvégien, s'aventura, lors de son premier voyage, à travers les glaciers groënlandais et subit la fatigue d'une longue expédition en traîneau dans ces déserts inhospitaliers. Il a écrit qu'il n'a pu surmonter les difficultés d'un tel voyage que parce que lui et ses compagnons ne prenaient pas de boissons alcooliques.

Lors de sa dernière exploration, qui dura de juin 1893 à septembre 1896, Nansen subit les plus rudes fatigues et supporta les froids les plus rigoureux, 30° à 40° sous zéro. Durant les trois hivers qu'ils passèrent dans ces régions glacées, Nansen et ses compagnons réussirent à se maintenir en bonne santé. Or, dans la composition de leur ordinaire, il n'indique en fait de boissons que "du thé, du café et du chocolat." Même durant les quinze mois de son voyage et de son hivernage au delà du 81e degré avec son camarade Johansen, Nansen était "absolument dépourvu de boissons alcooliques." Cela n'empêcha pas ces deux héros d'arriver au point le plus septentrional qui ait été atteint jusqu'à ce jour, en faisant preuve d'une endurance à la fatigue et au froid qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Les religieux du Saint-Bernard affirment que les voyageurs qu'ils trouvent enfouis sous la neige sont ceux qui avaient pris de l'eau-de-vie, dont on retrouve encore la bouteille auprès de leur cadavre.

Cela se passe du reste souvent ailleurs qu'au Saint-Bernard.

La plus haute sommité des Andes, l'Aconcagua, a été gravie dernièrement par M. Fitz-Gérald, accompagné du guide Matthias Zurbriggen, originaire de Saas-Fée en Valais.

Zurbriggen en fait plusieurs fois l'ascension du mont Rose; il a passé quatorze mois dans les hautes régions de l'Himalaya et a parcouru à deux reprises les montagnes de la Nouvelle-Zélande. Interrogé sur le régime qu'il suivait pour accomplir ces grandes ascensions, il a déclaré ceci:

"Une des premières choses à faire, c'est de s'abstenir de tout boisson alcoolique."

Dans le "Petit Journal" du 20 mai 1895, Thomas Grimm pose cette intéressante question: Comment se nourrissent les athlètes?

Il constate que les boxeurs, les lutteurs, les rameurs, les coureurs, les bicyclistes observent, suivant les pays et les systèmes, divers régimes alimentaires.

Il conclut en ces termes: Les athlètes de tous les pays ne sont d'accord que sur un seul point: l'horreur de l'alcool qui déprime l'être humain, amollit ses muscles et lui enlève toute énergie. Avis à tous ceux qui croient se donner du nerf en absorbant le petit verre meurtrier. Ceux-là s'excitent momentanément, mais pour retomber toujours plus bas.

L'athlète, qu'il soit du Nord ou du Midi, redoute l'alcool.

Pour la Défense Nationale

SAINT-MALO

M. P. Bernard	$ .50
M. A. Catellier	.50
M. G. Nadeau	.50
M. S. Nadeau	.25
M. C. Girard	1.00
M. C. Catellier	1.00
M. F. Goulet	.25
M. O. Paquet	.50
M. E. Reuillard	1.00
M. Xyste Pichette	10.00
M. Philias Proteau	.50
M. W. Clement	2.00
Mme Vve Guertin	1.00
Mme Vve L. Trudel	5.00
Mme Vve O. Bourgeois	.25
Mme Jos. Bourgeois	.25
M. Saint-Amant	10.00
M. [illegible] Macaire	5.00
M. Joseph Paquette	1.00
M. H. Larance	1.00
M. A. Daré	1.00
M. Aimé Gosselin	5.00
M. Ovide Gosselin	1.00
M. Adélard Morin	1.00
M. W. Gladu	.25
M. [illegible] Pichette	.50
M. Joseph Dubois	1.00
M. Amédée Lambert	2.00
M. Armand Catellier	1.00
M. H. Morin	.50
M. Fra. Béland	.50
M. Paddy Charette	2.00
M. Victor Charette	.50
M. Alex. Carrière	.25
M. Louis Charette	.50
M. Attanas Bruneau	1.00
M. C. Catellier	1.00
Mlle Marie-Louise Toupin	1.00
M. Alfred Trudeau	.50
M. Octave Poirier	.50
M. Charles Neault	1.00
M. Domina Ménard	2.00
M. Joseph Arpin	2.00
M. Pierre Goulet	1.00
M. Jean Goulet	1.00
M. René Marcotte	5.00
Mlle Eva Marcotte	2.00
M. Edmond Bourgeois	.50
M. Edmond Malo	.50
M. Onésime Pichette	5.00
M. Emile Trudel	1.00
M. L. Philippe Bourgeois	.50
M. David Morin	.50
M. Alphonse Morin	.25
M. Albin Morin	.25
M. Rémi Gosselin	1.00
M. Octave Gosselin	.50
M. Lucien Gosselin	1.00
M. Damase Malo	1.00
M. Joseph Gauthier	1.00
M. Alex Dubois	1.00
M. Antoine Pichette	1.00
M. Nap. Forest	1.00
M. E. Jacob	1.00
M. Aldéric Catellier	1.00
M. Isidore Forest	1.00
M. Evariste Hébert	2.00
M. Nap. Morin	1.00
M. James Farley	1.00
M. Arthur Forest	2.00
M. J.-N Tétreault	1.00
Révérendes Soeurs	10.00
	$103.50

SAINT-ADOLPHE

M. le curé Gagnon	$ 5.00
L. Gagnon	.25
Mlle C. Grouette	1.00
Eugène Landry	5.00
Flavien Baril	5.00
Wilfrid Delorme	.25
Lévi Leclerc	1.00
L. Claire	.25
J. LeClaire	.25
Patris Delorme	.25
Edmond Delorme	.50
Louis Carrière	.25
Tom Fisher	.25
Alex. Fisher	.25
Pierre Hamel	1.00
Mme Zaste	.25
J. Bériault	1.00
J. B. Mufbin	1.00
W. Delorme	2.00
N. Girardin	2.00
Mme R. Parisien	1.25
D. Delorme	5.00
H. Bauldac	.25
Alb. Champagne	.25
Alb. Jennese	.25
Jos. Lambert	.25
G. Pichette	.50
F. Grégoire	1.00
Jos. Grégoire	1.00
W. Delorme	.50
Mlle A. Courchene	.25
J.-B. Lagassée	.50
Jos. Gandron	1.00
F. Smith	.10
P. Lagasser	.50
Jean Bissler	1.00
Mlle Régina Lagassée	.25
Josué Gagnon	.50
Joachim Bereault	.25
R. Courchêne	.10
Max. Courchêne	.25
Pierre Bériault	.25
Eugène Béreault	.10
F. Courchêne	.50
Pierre Delorme	1.00
A. Chael	.50
Jos. Dufault	.25
H. Gauthier	.50
M. Smith	.50
Marie Transkowski	.50
Lévi Courchêne	5.00
Marguerite Courchêne	1.00
S. Legal	.30
M. Grieux	3.00
L. Tougas	1.00
Philias Hamel	1.00

Amédée Laramée	.50
Alf. Delorme	1.00
C. Gauthier	1.00
Euclide Berriault	.25
Bernard Bérriault	.25
E. Hudon	.25
Mme Dufault	.25
Napoléon Dupuis	1.00
Donat Lagassée	1.00
Amédée Lagassée	.50
Jules Saint-Jean	1.00
Dollard Jemot	.50
Paul Laramée	1.00
L. Laramée	.25
H. Parisien	.50
John Fitzgilibone	.25
Désiré Saint-Jean	1.00
Mme et M. E. Charette	1.00
William Parisien	.25
Joseph Laramée	.50
O. Leclerc	5.00
	$73.85

LORETTE

M. le curé Saint-Amant	$ 5.00
Mme Gilain	5.00
J. Plante	1.00
G. Manaigre	.50
O. Mousseau	2.00
Y. Manaigre	.50
E. Desorcy	1.00
J. Manaigre	1.00
A. Dubuc	1.00
Joseph Jeanson	1.00
J. Hupé	.50
E. Richard	.50
V. McDougall	1.00
Mme D. Jeanson	1.00
Marcel Dupuis	1.00
Delphis Jeanson	1.00
Léopold Lagimodière	1.00
Mme A. Dugas	1.00
Alfred Dugas	1.00
Aug. Gauthier	1.00
Alcide Gauthier	1.00
C. Gauthier	1.00
Mlle C. Gendron	5.00
M. R. Gendron	2.00
A. Dumont	2.00
M. Gendron	1.00
F. Adolphe	.50
Joseph Lecland	1.00
Eug. Cournoyer	1.00
P. Cournoyer	1.00
H. Saint-Amant	1.00
P. Gauthier	1.00
E. Poirier	1.00
M. Lagimodière	2.00
Joseph McDougall	1.00
Mme Emma Brun	1.00
H. Grossman	.50
Avilla Bissonnette	.50
Sauveur Marcoux	1.00
Joseph Manaigre	1.00
Hildas Dugas	1.00
Joseph Boisvert	.50
[illegible]al Mondor	.50
Camille Henri	1.00
V. Arpin	2.00
Marcien Arpin	2.00
Odile Ferland	1.00
Léon Laurin	5.00
Alex. Laurin	2.00
F. Desmarais	1.00
Mme A. Bissonnette	2.00
R. Jeanson	1.00
S. Mireault	2.00
Oscar Manaigre	1.00
H. Laurin	1.00
Mme A. Desmarais	1.00
Mme A. Lanthier	1.00
Arthur Mireault	1.00
Albert Mireault	1.00
C. Lavallée	1.00
G. Landry	1.00
Arthur Laurin	1.00
Med. Durand	.50
M. Manaigre	1.00
R. Manaigre	1.00
S. Grégoire	.90
O. Désorcy	1.00
A. Grégoire	3.00
D. McDougall	.25
H. Therrien	.50
C. Arcq	.50
H. Perrier	.25
N. Vandalle	1.00
M. McDougall	1.00
M. Bélisle	1.00
A. Gauthier	1.00
Jean Hupé	1.00
L. Marcoux	1.00
Edwin Bébzer	.50
Dr Paul Royal	10.00
Victor Trudeau	1.00
Raphael Arpin	5.00
Mme A. Marcoux	1.00
Victor Dufrêne	1.00
George Roy	1.00
Pierre Ferland	1.00
Arthur Turcotte	1.00
M. L. Turcotte	1.00
Ubald Trudeau	1.00
Joseph Arpin	1.00
	$121.9

SAINT-CLAUDE

Rév. Père Radaz	$ 5.00
M. Clarence Leblanc	.25
M. F. Babin	.25
M. Mathu. Devehas	1.00
M. Edmons Hince	1.00
M. F. E. Legras	1.00
M. A. Chapellaz	2.00
M. X. Deford	1.00
M. Mathurin Belec	1.00
M. G. Jobin	1.00
M. Etienne Allegret	5.00
M. Alphonse Lambert	5.00
M. E. Allard	1.00
M. A. Levadoux	1.00
M. Damase Dequier	1.00
M. F. Bruneau	1.00
M. Jean Libilleau	.50
M. Jules Boux	.25
Mme Agnes Plante	1.00
M. R. Metile	.25
M. P. Joberty	.25
M. D. Lapointe	.50
M. F. Vandale	2.00
Mme Martin	2.00
Monsieur Legras	2.00
M. Vinet	1.00
M. Louis Curel	2.00
M. F. Vandal	3.00
M. V. Magne	1.00
M. Jules Lerayet	1.00
M. Lebriz	1.00
M. Kervinise	.75
M. Roy	1.00
M. Bouzy	1.00
M. J. Philippe	2.00
M. Dacquay	2.00
M. François Houx	1.00
M. Joseph Le Sauce	1.00
M. Yves Philippe	.35
M. J. Philippe	1.00
M. François Philippe	.50
M. Raphael Ricard	1.00
M. G. Philippe	1.00
M. Napoléon Goulet	1.00
M. Michel Chappelaz	2.00
M. François Chappelaz	3.00
M. Ed. Lapointe	5.00
M. Ju. Jacques	1.00
M. Ed. Jacques	1.00
Mlle A. Jacques	1.00
M. Antoine Jacques	1.00
M. A. Jacques	1.00
M. P. Levesque	.25
Mme J. Renaud	.50
M. Henri Rosset	.50
M. Fréderic Jobin	1.00
M. Victor Robart	2.00
M. Félix Raydor	2.50
M. Fernand Deforê	1.00
M. Jacques Allec	1.00
Mme Furet	2.00
M. C. J. H. Arbez	5.00
M. Louis Arbez	1.00
Mlle Yvonne Charrette	1.00
Mlle Julia McEachren	1.00
M. Gillins	1.00
M. O. Furet	5.00
M. Auguste Rey	5.00
Mlle Marie Rey	2.00
M. Joseph Rey	2.00
M. Albert Rey	2.00
M. Victor Darel	1.00
M. Jean Trémorin	.75
M. Gauthier	.50
M. Eugène Rossey	1.00
M. Antoine Chatel	2.00
M. Marius Laurent	1.00
M. A. Binne	1.00
M. Joseph Carrignan	1.00
M. V. Boulangeant	1.00
Révérendes Soeurs	3.00
M. W. Saint-Onge	.50
M. Pierre Arbez	5.00
Mlle de Moissac	1.00
M. M. Devehat	1.00
M. Julien Philippe	.25
M. Joseph Plante	3.00
Mlle Joséphine Plante	1.00
Mlle Agnès Plante	1.00
M. P. Dupaquier	1.00
M. Jean Welland	.25
M. Louis Heiget	1.00
Mme Gus. Dupasquier	1.00
M. A. Masse	1.00
M. L. Sicard	.50
M. O. Gauthier	.50
M. Joseph Gauthier	1.00
M. Félix Gauthier	.50
M. H. Majorn	.50
M. Sergen Dupont	2.00
M. M.-A. Philippot	1.00
M. L. Gougeon	1.00
M. R. Olivier	2.00
M. Maturin Philippon	2.50
M. Jos. Legoff	5.00
M. Guigneno	1.00
M. G. Rondeau	1.00
M. G. Rebiffé	2.00
M. Ed. Maces	1.00
M. A. Paquet	1.00
M. Fra. Ouelette	1.00
M. Fréderic Ouellette	.50
M. Jos. Mercier	1.00
M. J. B. Jacques	2.00
M. J. R. Carrier	2.00
M. M. Jobin	5.00
M. Paul Lacroix	5.00
M. Louis Lacroix	1.00
M. V. J. Dard	.25
M. Jean Martin	5.00
M. S. Gélinas	1.00
M. V. Leroux	[illegible]
M. Aug. Bonnefoy	1.00
M. Jean David	.25
M. A. Paquin	5.00
M. Jos. Arbez	2.00
M. J. Tremorin	1.00
M. Joseph Bodin	5.00
Mme Joseph Bazin	1.00
M. Guillaume Tremorin	.50
M. Jean Guichard Berriault	1.00
Reçu au Congrès	10.00
	$210.65

Réputation nationale. — Il n'est pas un coin de notre grand Dominion où les mérites de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas n'aient pas été vérifiés. C'est un des remèdes les plus efficaces contre les maux de gorge, de dos et plusieurs autres affections causées par l'inflammation. La peau absorbe rapidement les grandes qualités de cette huile grâce à une vigoureuse friction. On peut aussi se servir de cette huile pour traitement interne.

Le collège de Saint-Boniface est détruit par le feu

Dans la nuit de vendredi-samedi.-Dix pertes de vie.-Un grand nombre de blessés.- Grands exemples de courage.-Les classes recommencent au Petit-Séminaire.

Un terrible incendie a détruit de fond en comble le collège de Saint-Boniface. Le commencement de l'incendie a été découvert à 2.15 heures par le Rév. Père Lacouture, Père Préfet du Collège qui, ne pouvant aller jusqu'à l'appareil téléphonique à cause de l'intensité de la fumée, courut dans les couloirs du bâtiment en donnant le signal d'alarme.

Élèves Endormis

Tous les élèves dormaient paisiblement dans le dortoir situé au quatrième étage, quand l'alarme fut donnée. En quelques minutes, les 150 élèves et les 41 professeurs et membres du personnel de l'établissement furent sur pieds. Ils n'eurent pas le temps de s'habiller et se sauvèrent en toilette de nuit, les uns en sautant par les croisées, les autres par les cordes et les échelles. Malheureusement, tous ne purent pas le faire. Il y a des disparus aujourd'hui admis morts:

En voici la liste:

Lawrence Legree, fils de M. P.-J. Legree, Winipeg; W.-A. Taylor, 19 ans, fils de l'échevin Jos. Taylor, St-Boniface; John McGlynn; Léopold Tremblay, Winnipeg; Henri-Pellissier, Winnipeg; Joseph Gilbert, 16 ans, Mariapolis. John McGlyn, 9 ans, Winnipeg, le frère Storment, du Collège, Jacques Duquette, Whytewold, Sask., Oliva La Flèche, 16 ans, St-Charles et Lionnelle Bouvier, 18 ans. Elie, Man.

Les Blessés.

Voici la liste de ceux qui sont à l'hôpital: Redmond McGlynn, 18 ans, Winnipeg, blessure au dos; Léonard Kush, 16 ans, Régina, blessure au dos; Wilfrid Kush, 19 ans, Régina, blessure au dos; Merrit McKenty, Winnipeg, blessure au poignet; Frank Geriene, 21 ans, Vibank, Sask., coupures à la tête, à la face et au corps; Albanie Robert, Winnipeg, blessure au pied.

Les blessés suivants ont d'abord été traités à l'hôpital. Ils sont retournés dans leur famille. Frank Kouchart, 16 ans, Winnipeg, suffocation et contusions; Erick Kush, 14 ans, Régina contusions; Charles Kale R. P. Lacouture s.j., préfet du Collège, brûlures; le R. P. Bélanger s.j., coupures à la tête et aux mains; Ulric Bélanger, St-Boniface, blessure au côté; le R. P. Mongeau S.J., suffocation; Alexandre Grimard, coupures aux jambes et à la figure.

Le sauve qui peut se fit dans les conditions les plus terribles. Les élèves en criant se frayèrent un passage à travers les flammes et la fumée, jusqu'au bas de l'escalier, tandis que d'autres sautaient par les croisées des quatrième et troisième étages.

Il faisait froid puisque le thermomètre était descendu au-dessous de zéro, et les enfants légèrement vêtus se dispersèrent vers le Séminaire, la Maison Chapelle, l'École Provencher et l'Archevêché.

Au bout d'une heure, les parents des jeunes gens commencèrent à affluer autour du bâtiment en flammes et, entendant dire qu'il restait encore [illegible] à l'intérieur, ils coururent un peu partout, interrogé et chercher pour avoir des nouvelles, notamment à l'hôpital où les jeunes rescapés furent assaillis de questions.

Corps Retrouvés.

Le premier corps retrouvé sous des débris fumant, vers le coin nord-ouest du bâtiment, est supposé être celui de Lawrence Legree, fils de P.-J. Legree, propriétaire du Grand-Hôtel de l'Ouest à Winnipeg. On croit que ce jeune homme [illegible] par une croisée [illegible] au point où il a été trouvé, asphyxié par la fumée et l'intensité de la chaleur. En tout cas, le corps étant complètement calciné, son identité n'a pu être établie.

Nous apprenons, au dernier moment, qu'on a retrouvé aussi le corps du jeune William Taylor, mort en véritable héros.

Conduite Héroïque.

[illegible]

sieurs sauvetages opérés au milieu des plus graves dangers, Osborne Taylor allait en renouveler un autre quand tout s'effondra autour de lui. Alors asphyxié par la fumée et les flammes, le jeune héros n'eut que le temps, pour échapper à la mort, de sauter par une croisée.

Émouvante tentative de Sauvetage

L'élève Herbert Doyle de Calgary fit des efforts désespérés pour sauver Lawrence Legree qui était évanoui sur le parquet du quatrième étage. Il put le traîner jusqu'au troisième près d'une croisée pour essayer, par un peu d'air, de lui rendre sa connaissance, mais il perdit l'équilibre et tomba dans le vide, heureusement jusqu'au sol. Il voulut remonter par une corde pour porter, à nouveau secours à son camarade, mais le cable s'enflamma, et Doyle dû renoncer à son héroïque effort. Lawrence Legree était perdu.

Aide et Secours.

Les premiers secours laissèrent à désirer parce que, à la suite de l'accident survenu, la semaine dernière, à la voiture d'incendie du Poste No. 1, nos échelles étaient trop courtes. On dû faire appel à l'aide de Winnipeg qui promptement envoya deux pompes et un matériel d'incendie complet.

Plus de cinquante pompiers, appartenant tant aux Postes de Winnipeg qu'à ceux de Saint-Boniface, engagèrent la lutte contre les flammes. Mais malgré tout cet appareil de secours il ne resta bientôt plus de cet immense et magnifique bâtiment que les murs noircis et prêts à s'effondrer.

Après le chef de Police Thomas Gagnon, le Maire N.-A. Laurendeau appelé par le "Free Press, fut un des premiers accourus sur les lieux du sinistre. Vint ensuite l'ingénieur de la ville M. Brandl, puis le docteur Lachance et de nombreuses notabilités de Saint-Boniface.

Un vent du [illegible] soufflait [illegible] et portait, avec des tisons enflammés, la terreur chez les habitants de la rue Saint-Jean-Baptiste qui rentrèrent rapidement de leurs vérandas les [illegible] et les tapis. Le gazon du parc n'était plus qu'une immense nappe de feu et le kiosque à musique, si éloigné qu'il est, s'enflamma; il fallut envoyer un détachement de pompiers pour éteindre le feu.

Ce sinistre peut-être considéré comme le plus grand à inscrire dans les Annales de la ville de Saint-Boniface.

Recherche et démolition.

Une équipe d'ouvriers, sous la direction de l'inspecteur des bâtisses, procède depuis samedi à la démolition des murs qui sont demeurés debout après l'incendie, au déblayage de la place et à la recherche des cadavres des victimes ou ossements que le feu a épargnés. Des foules sont venues de Winnipeg, durant la journée de dimanche, visiter les ruines du collège.

Voici une des meilleures vues du collège de Saint-Boniface détruit par un incendie dans la nuit de vendredi à samedi.

Témoignages de sympathies.

Des témoignages de sympathie ont été reçues par les autorités du collège de tous les points du Canada. Le Free Press et la Tribune ont signalé en termes émus l'héroïsme des Religieux et des élèves.

Réouverture des classes.

La reprise des classes a eu lieu hier au Petit-Séminaire. Ce fut une scène très émouvante. Le R. P. Lacouture S. J., préfet des études, fit l'appel des élèves à l'aide de listes dressées de mémoire par les professeurs. Ceux qui étaient présents répondaient à l'appel de leurs noms. Si quelqu'un était absent, des compagnons donnaient les renseignements qu'ils possédaient. Quand aucun élève ne pouvait fournir de renseignements, on portait ce nom sur la liste des disparus. On crut un moment que la liste allait s'allonger encore de quelques noms. D'autres recherches ont apporté aux Pères la certitude que le nombre des victimes ne dépasseraient pas dix.



Ce qui restait du Collège après l'incendie. Depuis ces murs ont été jetés à peu près entièrement à bas.

Le Petit-Séminaire devient le Collège des Jésuites.

On s'est demandé dans la journée de samedi et dimanche ce qu'il adviendrait du collège. Bien que les assurances soient assez elevées, elles sont loin de compenser les pertes qui dépassent le demi-million. Reconstruire dans la saison actuelle est impossible. Le faire au printemps offre un problème économique très difficile. Dans l'intervalle les Pères s'étaient entendu avec les autorités du Petit Séminaire pour y ouvrir des classes. On devait aussi recourir au Juniorat. L'appel des élèves fut fait au Petit Séminaire hier matin. A une réunion qui eut lieu à cinq heures à l'archevêché, Sa Grandeur Monseigneur par une faveur très spéciale voulut bien confier aux Jésuites le Petit Séminaire et en retirer ses prêtres. Le Petit Séminaire sera dorénavant connu sous le nom de Collège des Jésuites. Sans être aussi vaste que le Collège détruit par l'incendie de samedi matin, il résout aussi bien possible le problème d'un collège à Saint-Boniface.

On sait que la Commission Scolaire de St-Boniface avait loué du Petit Séminaire un certain nombre de classes pour les élèves de l'École Provencher. Ces classes sont transportées au Juniorat.

L'enquête est commencée.

Quelle a été l'origine du feu? Est-ce l'oeuvre d'une main criminelle? On ne le croit pas. Y a-t-il eu négligence de la part des pompiers a-t-on donné un service insuffisant, tardé à répondre à l'appel? Ce sont des points d'interrogation que se pose le public et discutés avec âpreté.

Afin de tirer la question au clair et de fixer les responsabilités s'il y a lieu de le faire, le commissaire provincial des incendies a décidé de tenir une enquête. Elle s'est ouverte ce matin à St-Boniface. Les journalistes en furent d'abord exclus, puis admis après que la question eut été référée aux autorités provinciales.

Le témoignage du Révérend Père Lacouture

Le premier témoin, — et le seul de cette séance, — fut le R. P. Lacouture S. J., préfet du Collège. C'est lui qui a donné l'alarme. Il a entendu deux explosions dès le début du fatal incendie. Après la sortie de la plupart des élèves, il a attendu à l'extérieur un quart d'heure avant l'arrivée de la brigade du feu.

Faible jet d'eau.

Le témoin affirme que quand les boyaux d'arrosage eurent été fixés aux bornes fontaines, ils n'étaient pas capables de lancer l'eau plus haut qu'au second étage.

Le témoin a été éveillé par la première explosion. La seconde explosion fit éclater le plancher, dans le corridor, près de sa chambre. Tous les escaliers sont de bois et ouverts. Tous les fils électriques étaient en bon état. Inspection en avait été faite au printemps. Il y avait des extincteurs chimiques et autres moyens de protection contre le feu. Tous avaient été inspectés et reconnus en bon état.

A midi, à l'ajournement de l'enquête, le R. P. Lacouture sj n'avait pas encore terminé son témoignage.

On trouve des ossements.

Une poignée d'ossements calcinés et une bottine presque brûlée sont tout ce qu'on a trouvé du pauvre Henri Pélissier, âgé de 15 ans fils de M. C. Pélissier, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. C'est en essayant d'aller chercher son gilet dans la salle de recréation, que le pauvre petit a trouvé la mort.

On croit avoir retrouvé, près de la tour, les ossements de John McGlyn et de Léopold Tremblay. Le corps de Arthur Taylor a été découvert ce matin dans le sous-bassement, près de la seconde fenêtre à l'ouest du collège. On l'a identifié assez facilement en raison de sa taille. La victime mesurait six pieds. Le corps de Lawrence Legree avait été découvert dans la journée de samedi.

Allard et Bouvier.

On a mentionné les sauvetages héroïques accomplis par plusieurs élèves. La liste ne saurait être complète si on n'y ajoutait les noms des élèves Allard, de Marquette, et Bouvier d'Elie. A l'un et l'autre, plusieurs petits écoliers doivent de n'avoir point péri dans cet incendie.

L'héroïsme des Religieux.

Si nombre d'élèves ont fait preuve d'un grand héroïsme, il ne faut pas oublier de signaler celui des Religieux. C'est au courage et à l'esprit de décision du R. P. Lacouture s.j. que l'on doit de n'avoir point à déplorer plus de pertes de vie. S'il eut hésité quelques instants à se lancer à travers à la fumée pour donner l'alarme, on aurait probablement à déplorer une cinquantaine de pertes de vie. Le courageux religieux porte encore les marques de son courage, la flamme lui ayant brûlé un côté de la figure. Un témoin écrit aux journaux, aujourd'hui, pour signaler la conduite du R. P. Bollac. Se trouvant en sûreté, il n'a pas hésité une minute à pénétrer dans un des dortoirs. Les élèves affolés voulaient sortir par une porte derrière laquelle les flammes faisaient rage. Le R. P. Beaulac n'hésita pas à s'adosser contre cette porte, à bloquer cette voie et à obliger ces élèves à se sauver par une voie plus sûre.

Signalons encore le cas du Père Mongeau. Il fut le dernier à quitter son dortoir. Quand il parvint à l'extérieur, il était à demi-suffoqué et à demi conscient. Entendant dire qu'il y avait encore des élèves dans le dortoir il voulut à tout prix y retourner. Le frère Bellerose et des élèves durent le retenir de force.

Dès que les échelles furent arrivées, le frère Bellerose fut le premier à monter au quatrième étage. Il fallut le retenir de force pour qu'il n'allât point se jeter dans les flammes afin de porter secours aux élèves.

Tous les élèves s'accordent à témoigner hautement de l'héroïsme des religieux.

RESOLUTION

Convoqués d'urgence dimanche dernier, les membres du Conseil Exécutif de l'Association d'Education, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Profondément remués par le malheur qui vient d'atteindre les Pères Jésuites, les membres du Conseil Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba désirent leur témoigner leur sympathie dans l'angoissante catastrophe qui mutile une institution dont le long règne est un titre de gloire pour l'ordre des Jésuites et pour la race.

"Qu'une délégation composée de M. Hormisdas Béliveau, président de l'Association, de Son Honneur le Juge Prendergast, premier président de l'Association, de M. Horace Chevrier et de secrétaire M. Marius Benoit, aille porter au R. P. Recteur du Collège, l'expression de ces sympathie, le voeu ardent que reprenne le bienfaisant travail et l'assurance que les Révérends Pères les trouveront toujours dévoués à leur service dans la tâche de la reconstruction.

Mgr Cherrier de Winnipeg, Son Honneur le Juge Prendergast, M. Joseph Bernier député de Saint-Boniface, M. Roger Goulet, le Rév. Frère Joseph, M. Noël Bernier, M. Alexandre Bernier ont rendu tour à tour, au vieux Collège un magnifique témoignage d'admiration et de reconnaissance.

Et l'on sentait sous les mots l'inébranlable espoir de voir se perpétuer l'oeuvre et s'élever des nouveaux murs, capables de nous protéger contre les mauvais vents des plaines. C'était ça notre "mouvement national". Le rebâtir à tout prix s'impose aujourd'hui comme une nécessité nationale.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Mlle J. COLLON demande de petites tenues de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 32, rue Marguerette, Tél. A[illegible].

CULTIVATEUR demande gérance immédiate de petite ferme dans le Manitoba avec option d'achat. S'adresser à Paul GOBERT, Hôtel St-George, Saint-Boniface.

Nous avons toujours un grand choix de pommes à prix raisonnables.

Pommes "Gano" non enveloppées. La caisse	$1.75
Pommes "Cox's Orange" non enveloppées. La caisse	$1.50
Pommes Jonathan No. 1, enveloppées. La caisse	$2.25
Pommes "King David" No 1. La caisse	$2.25
Pommes "Spy" No 1. Enveloppées	$2.90

Livraisons: 9.15 a.m., 10.30 a.m., 4 p.m. 66 Avenue Provencher, Tél. N 2131 SAINT-BONIFACE

Expédition à la campagne jour de la réception des commandes

A VENDRE occasion exceptionnelle pour ce mois-ci seulement. A Abbéville, Man. Une terre de 160 acres, 60 en culture, le reste en prairie, maison de 14 x 20, étable de 26 x 54 En bon ordre et tout clôturé. Prix: $2,000 Comptant: $1,000. La balance à termes.

Une terre de 160 acres, 57 acres en culture. Le reste en prairie. Un peu de bois. Maison passable Grainerie de 20 x 14. Bon puits. Le tout clôturé. A 2 milles de l'église et 3 milles de la gare. Prix: $2,000. Comptant: $1,000. Balance à termes. S'adresser à M. Louis Hébrard, 305, rue Langevin, St-Boniface.

ON DEMANDE à faire du charroyage en ville, à St-Boniface, si possible. Deux couples de chevaux d'environ 2,500 livres chacun. A raison de $4.00 par jour. Désirerait engagement pour jusqu'au 1er mars 1923. S'adresser au bureau de "La Liberté".

ENFONCEZ-VOUS BIEN CETTE IDEE DANS LA TETE.

FONTAINE & BOULANGER sont agents pour St-Boniface des marques de poêles électriques "Moffat" "McClary's" "Westinghouse" National".

Les prix sont fixés par les fabriquants eux-mêmes et sont partout identiques. Mais... si votre installation est faite, la connection ne vous coûtera rien; sinon ladite installation sera faite au prix coûtant.

Il est bien entendu que nous vendons à terme tout comme l'Anglais de l'autre côté du pont.

Notre argent doit rester chez nous. C'est le seul moyen de contribuer au développement de notre ville. N'achetez pas chez le voisin.

Téléphonez dès aujourd'hui et à l'heure que, vous indiquerez nous serons heureux de vous fournir tous les renseignements nécessaires.

FONTAINE & BOULANGER
88 Avenue Provencher. Tél. N 1425
SAINT-BONIFACE

Fermiers, marchands, ou autres en difficultés financières, adressez-vous à J.-A. HEBERT Syndic Officiel appointé par le gouvernement en affaires de faillite — 265 Avenue Portage, Winnipeg.

Obligations Municipales Françaises

Payables en dollars 8 pour cent

Remboursables en 1934. (Par coupures de $100, $500 ou $1000. Villes de

Soisson, (France)
Bordeaux, (France)
Lyon, (France)
Marseille, (France)

Ces obligations sont libres de tous impôts présents ou futurs. Envoyez votre commande dès aujourd'hui.

J.A. Hébert &Cie
LIMITEE
265 Avenue du Portage,
WINNIPEG

Maison de Fourrures



Tél. N 8[illegible] 191, Portage Est
WINNIPEG

Prenez avantage des prix d'automne et n'attendez pas à plusieurs semaines pour réparation ou confection de vos fourrures.

A. LEVESQUE, Gérant
Charles LANTHIER, Propriétaire

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3370.

R. P. A. Normandin, O.M.I. curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.30 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.

RECITAL

ANNETTE DOSTERT
PIANISTE
Assistée Par
NORRIE DUTHIE
Contralto

Hôtel Fort Garry 8.30 p.m. Le 29 novembre.



AUTOMOBILISTES

SPECIAL - $4.00

Si vous ne vous servez pas de votre auto cet hiver, ne prenez pas de risque avec vos batteries.

Téléphonez — Nous irons les chercher. Ou envoyez-nous les par express. Nous avons de l'espace pour les garder.

Outillage des plus modernes

JOSEPH ROBITAILLE
Tel: N. 1491 14 ave Provencher St-Boniface

Fermiers, marchands, ou autres en difficultés financières, adressez-vous à J.-A. HEBERT Syndic Officiel appointé par le gouvernement en affaires de faillite — 265 Avenue Portage, Winnipeg.

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille Devra savoir faire la cuisine ordinaire. S'adresser à Mme R. R. Baudry, 122, rue Margaretta, Winnipeg.

TERRE A VENDRE. — 100 acres labourés. 30 acres en labour d'été, 15 acres en mil, 15 acres en pâturage Bâtisses dans le meilleur état. Puits artésien. A cinq milles du village par la route principale. 1½ mille de l'école. District français. $45, de l'acre. $3,700. comptant. Balance payée par la moitié de la récolte. S'adresser à "La Liberté", 610, McDermot, Winnipeg. Casier: 3151.

LA BOUCHERIE S. BLANC
72, rue Berry, NORWOOD, va se transférer au 60 de la même rue, le 1er décembre prochain.

Il y au a assortiment de charcuterie viandes fraîches, salées, cuites et fumées, comestibles, volailles, poissons, beurre, oeufs, légumes, etc. Le tout garanti de première qualité et à des prix très modérés.

Même numéro du Téléphone: N 230. Livraison à domicile.

CULTIVATEUR demande gérance immédiate de petite ferme dans le Manitoba avec option d'achat. S'adress. à Paul COBERT, Hôtel St-George, Saint Boniface.

CULTIVATEUR demande grance imviandes fraiches, salées, cutes et fu- Il y aura assortiment dé chaurcuterie de la récolte. S'adresser à "La Liberté", acres en mil, 15 acres en ptuiage. Bâ-

TABACS

Canadiens en Feuilles Marque

REGALIA

Ces tabacs sont garantis de première qualité.

Prix spécial par lot de 5 livres.

Colis postaux payés jusqu'à destination.

Grand Rouge, 5 livres	$2.25
Grand Havane, 5 livres	$2.25
Petit Rouge, 5 livres	$2.25
Petit Havane, 5 livres	$2.25
Feuille Etendue, 5 livres	$2.50
Haubourg, 5 livres	$3.25
Quesnel, 5 livres	$3.50
Parfum d'Italie, 5 livres	$3.50

Tabacs hachés de toutes espèces, cigares, cigarettes, prix sur demande. Gros et Détail.

Cie Richard Béliveau
Maison fondée en 1880.
WINNIPEG

LIGUE DES DAMES AUXILIAIRES DES VETERANS FRANCAIS

Jeudi prochain, 30 novembre aura lieu la 2ème partie de cartes de la série, chez les Vétérans Français, au London Bldg., 430 rue Main.

Amenez vos amis, il y aura de jolis prix pour les gagnants, une belle consolation pour les perdants, et la partie sera suivie d'un amusant programme musical.

Le prix d'entrée sera de 30 sous, venez-y en grand nombre, "plus on est de... monde plus on rit" et vous ne le regretterez pas.

Donc à jeudi!

SACRE-COEUR

Le Bazar du Sacré-Coeur, après une semaine de dévouement et de fatigue de la part des Dames et des Hommes qui ont si gracieusement fait tous leurs efforts pour aider à son succès, s'est terminé samedi soir, passé minuit, avec un enthousiasme plein de franche gaieté et d'entrain.

Le résultat, qui dépassera les espérances que les temps difficiles que nous traversons pouvaient faire prévoir, sera publié ultérieurement lorsque tous les comptes seront rendus.

Merci à tous ceux qui, ayant compris que ce Bazar était pour une oeuvre patriotique, sont venus l'honorer de leur présence et y apporter leur contribution. La Paroisse et l'Ecole du Sacré-Coeur les prient de recevoir l'assurance de leur plus sincère gratitude.

M. J.-O. Dubuc du bureau J.-S. Hébert et Cie, Ltée est parti lundi pour un voyage d'affaires dans la Saskatchewan.

La chorale est activement à l'oeuvre dans la préparation d'un splendide programme musical pour la messe de minuit.

Les Ressources Naturelles de l'Ouest.

(Suite de la page 1)

lonisation des nouvelles provinces eussent été retardées de plusieurs décades; la plupart des nouveaux venus qui y vivent à l'aise ou dans l'opulence aujourd'hui, mèneraient encore une existence misérable dans leurs pays d'origine. C'est en disposant d'une partie de ces richesses que l'Etat fédéral a du opérer le rachat des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le partage des terres, l'irrigation de vastes régions autrefois stériles et surtout la construction des multiples voies ferrées — trop nombreuses — qui permettent aux habitants de ces provinces d'exporter les produits de leurs fermes et d'importer les marchandises ouvrées que ces régions ne peuvent leur fournir. Il se passera bien des années avant que le ministère de l'Intérieur et celui des Finances puissent retirer de la vente des terres de l'Ouest, ou des concessions forestières et minières, de quoi rembourser à la Confédération ce qu'elle a dépensé pour l'établissement de ces provinces.

Toutefois, ce n'est pas là, à nos yeux, la principale objection. Nous nous sommes trop souvent insurgés contre les fallacieux plaidoyers de "reconnaissance" et de "restitution" en faveur de la France ou de l'Angleterre pour faire chorus avec ceux qui poussent les vieilles provinces, ou la Confédération, à prendre à l'égard des provinces nouvelles l'attitude arrogante, protectrice et, au fond, profondément égoïste de "mère patrie". Dans la disposition de ces richesses, les spéculateurs, les financiers et les politiciens véreux des vieilles provinces ont, de tout temps, fait d'énormes razzias, réalisé des profits exorbitants, absorbé de gigantesques pots-de-vins. Maintes entreprises, lancées et soutenues à coups de millions, ont profité aux "schemers" de l'Est beaucoup plus qu'aux colons de l'Ouest. Au point de vue purement administratif, rien ne justifie la prétention des politiciens d'Ottawa, sans distinction de parti, de croire qu'ils ont meilleure qualité pour administrer ces biens que les politiciens de l'Ouest.

Mais il est une autre objection de fait et de droit qui se rattache au fondement même de la Confédération. En opérant le partage des terres de la Couronne dans toute l'étendue du territoire des trois futures provinces, le parlement fédéral mit en réserve, dans chaque township, deux "sections", de 640 acres chacune, désignées sous le nom de "terres scolaires". Le prix de vente de ces terres se capitalise dans le trésor fédéral qui doit en verser la rente au gouvernement de la province où la terre est située, mais à la condition expresse que la totalité du revenu soit employée à l'entretien des écoles publiques de la province. Au moment où cette loi organique fut votée, le régime des écoles "publiques" comportait la reconnaissance d'écoles "séparées" ou confessionnelles, en faveur de la minorité catholique ou protestante de chaque province. On sait de quelle manière la législature du Manitoba, en 1890, et le Conseil des Territoires, en 1892, violèrent les droits des minorités catholiques, au mépris de la Constitution, de l'équité naturelle, des engagements d'honneur les plus sacrés. On sait également avec quelle lamentable faiblesse le gouvernement fédéral, sous tous les régimes, avec tous les partis, laissa commettre l'iniquité: elle subsiste encore.

Mais ce qu'on sait moins, c'est que le dispositif de la loi des Terres fédérales qui pourvoit à l'aide aux écoles n'a jamais été modifié. Le droit moral, et peut-être légal, des minorités à leur part de ces revenus est intact. En 1905, les délégués des futures provinces de Saskatchewan et d'Alberta exigeaient, comme aujourd'hui, l'abandon aux provinces — on n'osait pas dire alors la "restitution" — de leurs "ressources naturelles". Le gouvernement fédéral refusa; le ministre de la Justice, sir Charles Fitzpatrick, justifia ce refus, en Chambre, par diverses raisons d'ordre administratif. Mais le motif réel, c'est qu'il voyait là, et d'autres voyaient comme lui, un clou auquel il serait possible, un jour, de raccrocher un lambeau des droits de la minorité.

Espérons qu'avant de traiter avec les gouvernements de l'Ouest, les ministres fédéraux — et la délégation québecoise qui leur fournit leur principal coefficient de force politique — n'oublieront pas cet aspect de la question. Il y a là, s'ils veulent en user, un moyen efficace de réparer une partie des torts passés et présents.

La véritable "restitution", c'est là qu'elle s'impose.

Henri BOURASSA.

Ces "occasions du jeudi offrent de remarquables économies aux clients

PREMIER ETAGE

Coupons de voile. Longueur: 1¼ verge chacun. Régulier: 50c. Jeudi	25c
Echarpes en dentelle de soie. Longueur: 2 verges. Régulier: $1.00. Jeudi	50c
Bas pour dames. Cachemire tout laine. Nuances claires et foncées. Jeudi: la paire	79c
Gants pour hommes. Suède doublé. Toutes les pointures dans le brun. Jeudi: la paire	$ 1.68
Mouchoirs pour dames. Mousseline suisse de couleur. Régulier: 45c. Jeudi: 3 pour	$ 1.00
Mouchoirs pour hommes. Coton égyptien de qualité très fine. Jeudi: 2 pour	25c
Sacoches. Cuir de première qualité, Régulier: $7.50 à $10.00. Jeudi	$ 5.00
Enfilades de perles. Régulier: $1.00. Jeudi	50c
Complet anglais pour garçonnets. De 8 à 14 ans. Régulier: $9.00 et $10.00. Jeudi	$ 6.95
Bouffantes pour garçonnets. Corduroi. Jeudi	$ 1.95
Complets Oliver Twist. Serge bleue. Pour garçonnets. Pour 2½ à 7 ans. Jeudi	$ 4.25
Manteaux d'hiver. Avec petite chape. Pour enfants de 3 à 8 ans. Jeudi	$ 6.95
Casquettes d'automne. Pour hommes et jeunes gens. Régulier: $2.50. Jeudi	$ 1.00
Casquettes d'automne. Pour garçonnets. Régulier: 65c à 85c. Jeudi	50c
Casquettes d'hiver. Avec bande. Pour hommes et jeunes gens. Jeudi	$ 1.00
Bloc de papier à lettre et 25 enveloppes. Jeudi	10c
Calendriers. Jeudi	29c
Sacs d'écolier. Jeudi	89c
Plasticine. Jeudi: la livre	35c
Chaussettes pour hommes. Laine anglaise. Jeudi: la paire	48c
Jeudi: 2 paires pour	95c
Mitaines Comfort pour garçonnets. Peau de cochon. Jeudi: la paire	58c
Ruban de fantaisie. Nouveauté. Régulier: 20c et 30c. Jeudi: la verge 10c et	15c
Ruban satin suisse. 4¾ pouces. Régulier: la verge 45c. Jeudi	35c
Ruban lavable. Petits points. Largeur: ¼ pouce. Rose seulement. Régulier: la verge 7c. Jeudi: 4c Ou lot de 18 verges pour	70c
Elastique blanc de ⅜ de pouce. Pour "Rompers" bouffantes, etc. Régulier: 10c Jeudi: la verge	2c
Epingles à chapeaux. Tête de fantaisie. Jeudi	2c
Bracelets pour homme. Nuances assorties Régulier: 5c. Jeudi	2c
Barrettes. Coquillage de couleur.	
Ceintures hygiéniques. Régulier: 10c. Jeudi	2c
Epingles en fer. Pour chevelure. Jais. Régulier: 12 pour 10c. Jeudi: 12 paquets pour	2c
Résilles en soie. Avec élastique. Brun pâle, moyen ou foncé. Jeudi	2c
Fers pour ourler les cheveux. Modèle oblong. Régulier: 3 pour 10c Jeudi	2c
Agrafes Dôme. 12 à la carte. Noir ou blanc. Jeudi: la carte	2c
Casquettes pour hommes. Marmotte. Jeudi	$ 5.00
Livres d'histoire. Pour enfants. Jeudi	39c

DEUXIEME ETAGE

"Tuxedos" et "Pullovers" pour dames. Tout laine avec garniture de soie. Régulier: $5.95. Jeudi	$ 3.95
Jupes pour dames. Tout laine, laine et soie Tricot. Régulier: $5.95. Jeudi	$ 3.95
Chandails pour dames. Tuxedo. Fibre de soie Nouveauté importée. Régulier: $15.00 à $22.50. Jeudi	$ 9.95
Chapeaux garnis Régulier $5.95. Jeudi	$ 3.95
Chapeaux garnis. Régulier: $8.95. Jeudi	$ 6.50
Robes pour dames. Tricotine tout laine. Jeudi	$12.95
Robes pour demoiselles. Tricotine et croisé. Poiret. Régulier: $13.50 à $18.50 Jeudi	$10.95
Manteaux pour dames et demoiselles Rat musqué avec collet et poignets en chat sauvage. Régulier: $225.00. Jeudi	175.00
Blouses pour dames. Régulier: $2.50 et $2.95. Jeudi	$ 1.50
Blouses en voile. Jeudi	50c
Manteaux pour dames. Velours avec collet en simili-castor. Jeudi	$25.00
Oxfords en pantoufles à courroies. Pour dames. Régulier: $6.50. Jeudi	$ 4.95
Oxfords pour dames. Noir, brun, tan. Jeudi	$ 2.95
Echarpes Rivière Rouge. Pour nouer autour des manteaux d'enfant. Régulier: 59c. Jeudi	25c
Complets "Matelot". Pour garçonnets. Pour 2 à 5 ans. Régulier: $10.50. Jeudi	$ 5.95

TROISIEME ETAGE

Service à dîner. Régulier: $28.50. Jeudi	$18.30
350 pièces de porcelaine. Ce lot comprend des assiettes en Royal Doulton, des chandeliers hauts et courts, des vases, etc. Jeudi	49c
Soupières, 8 pouces Jeudi	98c
Bouilloire double. Grande. Jeudi	78c
Bouillottes à patates. Jeudi	78c
Bancs à vis. Oval. Jeudi: $3.35, $4.10 et	$ 5.85
Tournevis en acier. Jeudi	28c
Malle à dessus plat. Entièrement recouverte de "fabrikoid" vert foncé. Jeudi	$10.95
"Club Bag". Pour dames ou messieurs. Grandeur: 18 pouces. Jeudi	$ 8.85
Chaudières à charbon. Vernies. Jeudi	48c
Théières. Fer étamé. Jeudi	33c
Chauffrettes Québec. No. 4. Améliorées. Jeudi	$ 9.95
Fer à repasser. Supérieur. 6 livres. Complet avec corde et bougie d'attache. Jeudi	$ 3.85
Lessiveuses électriques. Régulier: $125.00. Jeudi	$98.00
Plateaux condescents Jeudi	22c
Ampoules électriques Tungsten. 40 et 60 watts. Jeudi	25c

QUATRIEME ETAGE

Serviettes de table. Ourlées Régulier: la douzaine: $2.95. Jeudi	$ 2.25
Belle flanelle anglaise. Tout laine. Régulier: 85c. Jeudi: la verge	75c
Coutil de fantaisie. Régulier: 35c. Jeudi: la verge	29c
Coton blanchi. Régulier: 80c. Jeudi: la verge	69c
Flanelle Canton de couleur. Régulier: 30c. Jeudi: la verge	20c
Couvertures en laine Botany Régulier: $18.50. Jeudi: la paire	$12.95
Couvrepieds. Salis sur les comptoirs. Jeudi: $1.75 à	$11.25
Nappes de table Damas tout toile. Jeudi: $2.95 à	$ 3.95
Collet châle en simili-castor. Doublure de soie. Régulier: $27.50. Jeudi	$19.50
Collet chape. Hudson Seal. Doublure de soie. Régulier: $29.00. Jeudi	$23.00
Collet châle. Queue d'oposum. Naturel. Régulier: $30.00. Jeudi	$19.50
La Flame. Tissu tricoté avec dessins. Régulier: $6.75. Jeudi: la verge	$ 3.25
Voile blanc de fantaisie. Régulier: la verge 95c. Jeudi	69c
Voile de couleur. Régulier: 75c. Jeudi: la verge	38c
Corsets pour dame. Régulier: $4.50. Jeudi	$ 2.59
Lingerie de soie. Pour dames. Régulier: $6.50 à $7.50. Jeudi	$ 5.00
Chants Empire. Régulier: 85c. Jeudi	65c
Service "Ready-Sew". Régulier: $1.65 et $1.75. Jeudi	98c
Tapis de table Régulier: $1.25. Jeudi	88c
Robes de nuit. Etampées. Régulier: $1.25. Jeudi	88c
Centres carrés pour table. Régulier: 69c. Jeudi	49c
Coussins. Cretonne à dessins. Régulier: 69c Jeudi	49c

CINQUIEME ETAGE

Tapis congoleum. Dimensions: 4 pieds x 6 pieds, et 9 pouces. Jeudi	$3.85
Voiles. Bordure de fantaisie. Largeur: 36 pouces. Régulier: 50c et 60c. Jeudi	39c
Poupées françaises. Hauteur: 18 pouces. Yeux sommeillants. Régulier: $250 et $2.75. Jeudi	$ 1.95
Service à peinture. Jeudi	75c

SIXIEME ETAGE

Matelas-coussin. Pliable. Régulier: $10.25. Jeudi	$ 7.50
Lits Simmons. Acier. Régulier: $35.00. Jeudi	$26.00
Lits Simmons Acier. Fini noyer noir, ivoire et acajou. Régulier: $37.00. Jeudi	$27.50
Lits Simmons. Acier. Fini noyer noir Régulier: $50.00. Jeudi	$37.00
Lits Simmons. Acier. Régulier: $42.00. Jeudi	$31.00
Salle à dîner. Noyer noir mat. Neuf pièces Jeudi	135.00
Toilette. Fini noyer noir. Jeudi	$14.95
Chiffonnier. Même chose. Jeudi	$14.95
Salle à dîner. Chêne solide. Neuf pièces. Jeudi	150.00
Huile à plancher. Jeudi: le gallon	$ 1.00
Gravures de couleur. Encadrées Régulier: $7.50. Jeudi	$ 5.00
Miroir oval. Un seulement Régulier: $75.00. Jeudi	$50.00
"Burlap". Avec couche d'huile naturelle. 36 pouces Jeudi: la verge carrée: 27 pouces. 54 pouces. Jeudi: la verge	40c

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Magasin ouvert de 8.30 à 5 p.m. Samedi inclus.

CAFE OLYMPIA

314 rue Donald, (près d'Eaton). Le café OLYMPIA est réputé pour l'excellence de sa cuisine. Son service est irréprochable et ses prix sont modérés. Nous parlons français.

JOS. BADALI, Gérant.

N'ATTENDEZ PAS que la

BRIGADE du FEU

Soit appelée chez vous avant de voir

J.-A. JOYAL
Agent Général d'Assurances
au No. 76, Rue Marcel
Tél. N [illegible] Saint-Boniface

Mangez
Macaroni cream long
Macaroni cream cut
Spaghetti cream long
White fine vermicelli
NOUILLES AUX OEUFS
Alphabets pour soupe
et insistez pour la marque
Excelsior

AU SACRE-COEUR:- *La Petite Maud, comédie en 2 actes. Et un drame en un acte. Le 4 décembre prochain. Tous sont invités*